

Rapport n°1 :**Approbation du verbatim du 4 mars 2021**

Rapporteur (s) :	Didier CHAMAGNE – Président du Conseil Académique UBFC
Service – personnel référent	Patricia HUMBLLOT – Sténotypiste
Séance du Conseil académique	4 mars 2021

Pour délibération	☒
Pour échange/débat, orientations, avis	☐
Pour information	☐
Autre	☐

Ordre du jour :

- Approbation du verbatim du CAC du 20 janvier 2021	2
- Présentation du service Formation & Insertion Professionnelle UBFC...	3
- Présentation du service Recherche & Projets Structurants UBFC	10
- Etat d'avancement du projet SFRI "UBFC InteGrate"	18
- Comité d'Ethique pour la Recherche (Société civile et installation du Bureau)	26
- Mise en place des commissions du Conseil Académique UBFC.....	29
- Questions diverses	35

**VERBATIM
DU CONSEIL ACADEMIQUE
DE LA COMUE UBFC
(SEANCE DU 4 MARS 2021)**

*(La séance de CAc est ouverte à 14 h 30, en Visio-conférence,
sous la présidence de M. Didier Chamagne, Président du CAc de la ComUE UBFC)*

- - - - -

(Mme Sophie Paci procède à l'appel. Il y a 43 membres présents et 14 procurations).

M. Chamagne.- Bonjour à tous. Pour ce nouveau CAc plénier, vous avez reçu l'ordre du jour. Je vous propose dans un premier temps de passer à l'approbation du verbatim.

- Approbation du Verbatim du CAC du 20 janvier 2021

M. Chamagne.- Avez-vous des commentaires, des questions, des remarques à ce sujet ?

M. Vigreux.- Oui. Page 29, ce n'est pas MSHS mais MSH. On dit Maison des Sciences de l'Homme et pas encore Maison des Sciences de l'Homme et sociale.

M. Chamagne.- C'est noté. On le fera corriger.
Mis à part cela, pas d'autres commentaires ?
Je le mets donc aux voix, si vous le voulez bien.
Qui s'oppose ?
Qui s'abstient ?
Il est adopté à l'unanimité. Il y a 43 présents à distance et 14 procurations, ce qui veut dire 57.

Je vous remercie.

La petite correction (MSH et non MSHS) sera bien entendu prise en compte.

M. Vigreux.- Merci.

M. Chamagne.- C'est tout à fait normal.

Au niveau de l'ordre du jour, je souhaite commencer par le trombinoscope. Nous avons pris en compte tout ce qui a été dit la dernière fois. Vous ne l'avez pas encore reçu puisque nous

avons fait une correction encore ce matin.

Je vous le présente, sachant qu'il manque un certain nombre de photos de personnes qui ne l'ont pas souhaité. Il n'y a pas de souci, on respecte la position.

(Le trombinoscope est déroulé à l'écran).

Dans le collège D, il n'y a malheureusement personne pour l'instant. J'en dirai un mot un peu plus tard.

A priori, il n'y a pas de souci.

Je voudrais savoir si tout le monde est d'accord pour que nous mettions en ligne ce trombinoscope sur le site de l'UBFC. Ce sera mis dans le verbatim et vous le retrouverez aussi dans les fichiers qui vous seront envoyés.

Pas de souci ? *(Approbation générale).*

On peut donc le mettre en ligne, merci.

Il sera mis en ligne prochainement. Je vous remercie.

Pour ce CAC plénier, je vous propose un ordre du jour un peu différent de ce que vous avez pu connaître par le passé pour ceux qui étaient dans le précédent CAC. Pour les nouveaux, il n'y en a pas encore eu beaucoup pour l'instant.

Je vous propose de laisser la parole aux responsables de service, aux directrices de service, donc Formation et Insertion Professionnelle dans un premier temps et ensuite Projets Structurants et Recherche. Les deux directrices se présenteront, mais je suppose que vous les connaissez pour la plupart. Elles vous feront une petite présentation pendant un quart d'heure.

Vous n'avez pas encore reçu ces documents puisque ces présentations ont été finalisées en début de semaine ; vous les aurez prochainement par mail.

Le but est de vous faire connaître ces deux services, sachant qu'il y en a trois, mais il y en a surtout deux qui sont en relation forte avec le CAC afin que vous puissiez avoir un œil sur ces deux services, voir ce qui s'y fait. Il est évident que dans les prochains CAC, nous consacrerons toujours un peu de temps à ces deux services s'il le faut, mais en faisant un zoom sur une partie de ces deux services. Ce sera aussi à vous de nous le dire. Il s'agit ici d'une présentation générale de choses qui vont peut-être vous être totalement inconnues, c'est possible, il n'y a pas de souci. Et si vous voulez que l'on revienne ensuite sur une partie d'un de ces services, on pourra le faire lors d'un prochain CAC. C'est donc vraiment une information générale.

Ensuite, on passera aux deux dossiers, un qui sera présenté par Maxime Jacquot et un deuxième sur le comité d'éthique pour la recherche.

Enfin, nous parlerons des commissions qui ont été bouclées. Je vous présenterai leur composition puisqu'elle est définie et nous parlerons des premières réunions, au moins pour l'une d'entre elles.

On aura aussi une partie « questions diverses » et autres si vous le souhaitez pour terminer.

- Présentation du service Formation & Insertion Professionnelle UBFC

M. Chamagne.- Je vais passer la parole en premier à Oumhanie Legeard, Directrice du service Formation et Insertion Professionnelle qui va vous faire cette présentation.

Mme Legeard.- Oumhanie Legeard, Directrice du service Formation et Insertion Professionnelle depuis décembre 2019.

Ce service constitue l'un des trois services métier d'UBFC. Quelques éléments de l'historique de l'évolution de ce service qui me semblent importants.

Au départ, dans le cadre de la création d'UBFC, en 2016, nous avons un service Pôle de développement académique et de l'innovation. En 2017, il s'est transformé en service Formation Recherche Innovation. Ce service se sépare en deux services, un service Formation et Insertion professionnelle et un service Recherche et Projets structurants en 2018. En 2019, il y a une nouvelle séparation des activités puisqu'en 2019, à partir du service Formation et Insertion Professionnelle, se met en place la création d'une cellule Relations internationales devenu depuis service Relations Internationales à part entière.

Toutes les autres activités qui ne se sont pas séparées de cette première cellule sont actuellement mises en œuvre dans le cadre du service FIP. Nous avons six volets à ce jour. Ils vous sont présentés dans le cadre de cette première diapositive : la mission doctorale, les masters en anglais UBFC dits aussi masters internationaux, le pôle entrepreneuriat, le pôle Polytechnicum, la vie étudiante et l'alumni d'UBFC.

L'équipe du service FIP est constituée de 14 personnes. Les codes couleur des noms des collègues vous donnent l'appartenance du volet auquel ils sont rattachés.

Concernant la mission doctorale, les statuts d'UBFC prévoient que la définition et la coordination de la politique doctorale relèvent des compétences propres d'UBFC. Un collège doctoral a été créé afin de coordonner la stratégie de la politique doctorale sur le périmètre Bourgogne - Franche-Comté et d'assurer le dialogue entre les six écoles accréditées UBFC.

Cette compétence est une compétence transférée. Le pilotage est effectué par les VP formation et recherche. La mission doctorale est aujourd'hui au cœur des priorités d'UBFC.

Dans les missions, il y a des missions génériques qui recouvrent : la mise en œuvre de la politique doctorale, la formation à la recherche par la recherche, les travaux autour du développement et de l'attractivité du doctorat, l'internationalisation de la formation, la valorisation du doctorat socio-économique autour notamment des compétences transversales.

Ces compétences génériques se déclinent en trois types de missions :

- des missions transversales qui déclinent la politique doctorale,
- des missions administratives et institutionnelles qui concernent les questions de scolarité des doctorants,
- des missions administratives de proximité, notamment avec les secrétariats des écoles doctorales.

Par ailleurs, nous avons des missions un peu plus spécifiques autour des dossiers d'accréditation, des fiches RNCP et de la validation des acquis de l'expérience.

Le champ relationnel de la mission doctorale se situe sur deux volets, un volet interne avec la gouvernance, le collège doctoral et les groupes de travail du collège doctoral, les écoles doctorales, le bureau administratif de site et un certain nombre de relations avec les services supports. Au sein même du service Formation et Insertion Pro, il y a des interactions notamment autour de l'alumni, des masters et de l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, un service occupe une place particulière dans le cadre des activités de la mission doctorale, le service Projets structurants et Recherche d'UBFC, notamment autour des contrats de recherche.

Il a aussi des interactions importantes avec le service des relations internationales.

Au niveau des établissements membres, nous avons des interactions avec un ensemble

de services extrêmement divers, sur toute une série de problématiques qui concernent les doctorants, tant au niveau de la scolarité que de la recherche, que de la formation ou encore d'autres éléments de pilotage. Il y a évidemment les interactions avec les doctorants eux-mêmes ; ils sont 1 678 actuellement, les encadrants de thèse, des partenaires extérieurs, en particulier sur le volet de la valorisation du doctorat. Et enfin avec les réseaux nationaux et internationaux qui, à l'échelle nationale, constituent une activité très importante des missions doctorales sur le plan national.

Il vous est indiqué que cinq personnels travaillent sur ce volet, ils représentent 3,80 équivalents temps plein. Il me semblait important de vous préciser cet élément parce que vous allez voir que nous avons beaucoup d'activités en charge sur les 6 volets d'activités de FIP et que nous sommes assez peu nombreux pour les conduire, notamment sur des missions de coordination. Cela veut dire qu'une partie de l'activité pour ces missions devra être réalisée au sein des établissements membres. Ce qui n'est pas le cas de la mission doctorale, ou plus à la marge, puisque cette partie des missions d'UBFC est une mission transférée et non pas coordonnée.

Concernant les masters UBFC, ils se sont développés dans le cadre d'ISITE Bourgogne - Franche-Comté dans le but de rendre visible UBFC sur la scène internationale. Il s'agit de créer un environnement international stimulant pour attirer des étudiants et des chercheurs talentueux. Le développement à l'international est en effet l'un des enjeux d'UBFC.

En référence à ses statuts, UBFC est chargée de la construction et la coordination d'une politique d'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bourgogne - Franche-Comté pour une visibilité internationale de ses activités et de celles de ses membres.

Là, nous avons 1,25 équivalent temps plein consacré à ce volet de FIP, avec deux missions génériques, une mission de coordination des formations des masters UBFC. Sur ce volet, nous disposons de 16 parcours de master en anglais qui sont accrédités en compétence propre pour UBFC. Ils sont opérés par les établissements membres.

À ce jour, nous avons 398 étudiants inscrits en 2020-2021 et 75 000 € par master sont fléchés dans le cadre des financements ISITE.

Pour ce qui concerne cette première mission de coordination des masters, c'est un gros travail essentiellement de gestion administrative en lien avec les scolarités, notamment sur le suivi des signatures qui sont absolument nécessaires et essentielles puisque c'est UBFC qui délivre le diplôme. Une gestion également de la délivrance et de la gestion de ces mêmes diplômes. La gestion du portail Trouver Mon Master qui est un portail national et puis toute une série d'indicateurs que l'on doit gérer à la fois pour ISITE, mais aussi sur le plan national dans le cadre de PEPSISE, Trouver Mon Master, l'enquête d'insertion professionnelle, etc., comme d'ailleurs pour toute formation délivrée par un établissement d'enseignement supérieur.

Nous avons une 2^{ème} mission générique autour de la coordination de l'offre de formation. Elle se concrétise par la mise en place d'une cartographie de l'offre de formation qui est actuellement en ligne sur UBFC.fr, qui affiche 856 formations des établissements à l'échelle de la Bourgogne - Franche-Comté, 16 mini-sites pour les masters en anglais et 4 mini-sites pour les Ecoles Doctorales. Cet élément est essentiellement un élément d'affichage qui ne recouvre pas vraiment de l'administration, mais plutôt de l'accompagnement technique de l'affichage de cette offre de formation. On travaille sur ce volet avec la DSI en interne.

Pour terminer les missions, nous avons aussi les dossiers d'accréditation, les fiches RNCP et les rapports aux instances pour validation.

Concernant les masters, deux volets pour le champ relationnel de cette activité. Nous avons toujours deux types d'interaction, une en interne avec le CAc et le conseil d'administration.

Le pôle fonctionnel formation qui est porté par le VP formation et transformation pédagogique se réunit une fois par mois. Par ailleurs, au sein d'UBFC avec les établissements membres, les 33 responsables de masters UBFC, les 28 personnels de scolarité et des services formation et formation tout au long de la vie, tout cela pour les 398 étudiants inscrits en 2021.

Concernant les aspects juridiques, d'administration générale et relations internationales, projets structurants, etc., on travaille évidemment avec les collègues en interne d'UBFC siége.

Et enfin les interlocuteurs du pôle fonctionnel qui sont dans les établissements membres, à savoir des vice-présidents, les directions formation, les responsables des établissements membres.

Sur chacune des diapositives, on vous a mis soit les rapports qui sont présentés au CAC ou quelquefois aux instances CA-CAC, soit des exemples de rapports parce qu'on a beaucoup de rapports qui sont produits sur ce volet. Vous avez donc toute une liste à titre d'exemple de rapports qui vous sont présentés tout au long de l'année.

Le Polytechnicum d'UBFC est le troisième volet de l'activité. Il regroupe 10 écoles d'ingénieurs et de managers, des composantes de l'université de Bourgogne, à savoir l'ESIREM, l'ISAT, l'IAE de Dijon, des composantes de l'université de Franche-Comté : ISIFC et IAE de Franche-Comté, ainsi que l'UTBM, les grandes écoles et instituts de la Région : ENSMM, BSB, AgroSup Dijon et Arts et Métiers campus de Cluny.

Sur le volet formation, il s'agit à nouveau d'un affichage puisque nous affichons une offre de formation attractive et lisible pour les étudiants, mais aussi pour les entreprises car l'évolution rapide des besoins en compétences conduit à soutenir, sur le plan pédagogique, la formation tout au long de la vie avec l'ouverture à l'international.

Toutes les activités qui vous sont présentées ici sont portées par un personnel sur la base de 0,75 équivalent temps plein. La collègue travaille activement avec le vice-président du Polytechnicum et toute l'équipe mobilisée pour la mise en place de ces activités au sein du Polytechnicum. À l'interne d'UBFC, nous avons le conseil académique, le conseil d'administration, le vice-président du Polytechnicum, les équipes des 10 écoles d'ingénieurs et de managers, les services d'UBFC.

En interne à UBFC, nous avons un travail de coopération sur des projets communs qui se fait avec les différents volets du service FIP, mais aussi des collaborateurs dans la gestion des projets avec les services supports.

Voilà pour les acteurs internes à UBFC.

Au niveau des acteurs externes à UBFC, il y a toute une série d'interactions autour des problématiques d'information et de communication, notamment avec la DGESIP, avec la conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) et aussi autour des problématiques de communication et de collaboration, notamment avec les services du rectorat et les lycées.

Des acteurs concernant le développement des partenaires, notamment avec d'autres écoles et d'autres établissements d'enseignement supérieur, de la communication institutionnelle, plus particulièrement avec toutes les collectivités territoriales, en particulier le Conseil régional, de la communication et collaborations notamment avec tous les prestataires en communication et en événementiel puisque c'est une partie importante des activités du Polytechnicum au sein de FIP.

Je vous ai déjà présenté les acteurs internes.

En ce qui concerne la partie activités CAC, on vous présente régulièrement des bilans de l'opération Ingénieur Manager Tour qui est un événement phare réalisé dans le cadre du

Polytechnicum.

Le volet entrepreneuriat étudiant est porté au sein de FIP par trois équivalents temps plein. Les activités ont démarré avec la labellisation, en mars 2014, du Pépite Bourgogne - Franche-Comté qui est l'un des 29 pôles étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat mis en place par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche afin de développer la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation des étudiants. Il est proposé un ensemble d'actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement destinées aux étudiants en cours de formation et aux jeunes diplômés. Le Pépite Bourgogne - Franche-Comté s'adresse à tous les étudiants en formation initiale ou continue de l'ensemble des établissements membres, quels que soient leur domaine et leur niveau de formation, ainsi qu'aux jeunes diplômés.

Aujourd'hui, ces activités se regroupent autour d'un pôle entrepreneuriat et on a un peu abandonné le Pépite puisque cela va bien au-delà de ce qui est prévu dans le cadre de ce Pépite.

Ce volet est porté par une VP nouvellement nommée puisque cette vice-présidence n'existait pas précédemment. Elle s'est mise en place avec la nouvelle présidence. C'est Pascale Brenet qui porte cet élément. Il s'agit d'une compétence coordonnée avec les éléments que je viens de vous donner, qui sont les éléments génériques et toute une série d'activités qui tournent autour de l'animation d'ateliers de sensibilisation qui touchent un grand nombre d'étudiants. Nous avons en effet 18 500 étudiants sensibilisés et initiés de 2016 à 2020, soit 5 % des effectifs d'UBFC, 2 % des doctorants.

Il y a un travail de communication et de présentation du statut national d'étudiant entrepreneur dans les établissements membres et au sein de 13 sites en particulier.

120 étudiants ont eu ce statut en 2020-2021, 400 de 2015 à 2021.

Nous sommes opérateurs du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour ce statut national d'étudiant entrepreneur et nous avons quatre comités d'engagement par an.

Un dispositif d'accompagnement collectif Bootcamps, terme emprunté à la terminologie militaire. Il s'agit tout simplement d'ateliers. Il y a un engagement fort dans ces Bootcamps, avec des ateliers thématiques, un accompagnement collectif et individuel qui a fait l'objet d'un recrutement récent au sein de FIP d'un chef de projet accompagnement en juin 2020.

Enfin, toute une série d'activités avec des partenariats de l'écosystème de l'entrepreneuriat, des référents académiques, des groupes apprenants à constituer, etc.

Pour ce qui concerne le champ relationnel, toujours nos deux types de relations, au sein du service FIP et au sein d'UBFC, avec différents services. C'est une mission qui est extrêmement transversale, tout le monde travaille donc sur cette question, tant au sein du service FIP qu'au sein des autres services métier d'UBFC. Nous avons toute une série d'interlocuteurs externes à UBFC tels que le ministère, les acteurs institutionnels, des référents entrepreneuriaux des établissements membres, des enseignants-chercheurs, des services supports, des services scolarité, des services communication, des laboratoires, des étudiants, des associations d'étudiants, des alumni et toute sorte de partenaires de l'écosystème de la création d'entreprise et enfin, des experts et des coachs externes que l'on mobilise, notamment dans les ateliers de sensibilisation.

Les rapports qui vous sont présentés sont des informations, mais aussi des plans d'action lorsqu'il s'agit de mettre en place des dispositifs importants, des prix d'entrepreneuriat, des dossiers de financement, des finales de concours comme Chercheurs Entrepreneurs Challenge et de la coordination de concours, notamment pour I-PhD et Chercheurs

Entrepreneurs Challenge.

La vie étudiante est un volet très important, comme tous les autres. Celui-ci est particulier puisqu'il est actuellement en cours de structuration. C'est un volet qui n'est pas facile à structurer. UBFC assure une mission de coordination d'actions transversales relatives à la vie étudiante. Cette fonction permet de développer la coopération de tous les acteurs pour tendre vers l'égalité de qualité de service, de qualité de vie des étudiants et avoir une vision globale des projets élaborés sur des campus de la région.

Ce travail s'intègre dans le cadre du schéma directeur de la vie étudiante qui a été élaboré en réponse au plan national de vie étudiante en 2017. La finalité de ce schéma directeur est de définir une politique globale de vie étudiante sur le territoire et qui s'inscrive dans le cadre de ce plan national de vie étudiante pour créer, développer une véritable vie de campus vecteur d'attractivité de site.

UBFC est mandatée pour coordonner la rédaction des deux volets, c'est-à-dire le volet 1 qui présente le schéma directeur de la vie étudiante et le volet 2 qui en fait le bilan. Nous sommes évidemment aussi mandatés pour coordonner à la fois sa rédaction et sa mise en œuvre.

Il faut savoir que ce schéma directeur s'intègre dans le contrat de site d'UBFC et qu'il constitue un volet sur lequel nous sommes actuellement en train de travailler puisqu'il va falloir qu'on le finalise. Nous disposons d'un an pour finir ce travail et en faire le bilan.

Une deuxième activité est réalisée pour ce qui concerne la vie étudiante, c'est celle dans le cadre des appels à projets équipements pédagogiques et numériques et vie étudiante pour lesquels le Conseil régional nous demande un avis consultatif sur les projets déposés par les établissements membres et associés. L'objectif est d'avoir une vue d'ensemble sur les projets déposés par le site et de pouvoir avoir une réflexion plus globale, à terme, sur la stratégie territoriale que le site peut se développer à moyen et long terme dans le cadre de la vie étudiante et des équipements pédagogiques et numériques.

Vous entendrez très prochainement parler de ce travail puisqu'il sera conduit par Didier Chamagne, qui est VP CAC.

Sur la diapositive à l'écran, on vous précise que nous disposons d'un équivalent temps plein, qui travaille à la fois sur l'aspect schéma directeur et sur la rédaction des bilans afin de clôturer de manière documentée le SDVE 2016-2021 qui est intégré dans le contrat de site 2017-2022.

Nous avons aussi, dans ce cadre, initié des projets, notamment deux qui ont été financés par le Conseil régional, le projet Bien-être santé qui va être porté avec UBFC par le CROUS et le projet Olympiade qui ne figure pas sur la diapo mais que je devrai ajouter.

Olympiade et Bien-être santé sont des projets qui ont été initiés par les étudiants eux-mêmes puisque lors des assises 2019, ils ont souhaité qu'UBFC travaille sur ces deux projets-là. On l'a fait, ces deux projets ont été financés et nous en avons initié deux autres que nous venons de déposer et pour lesquels nous attendons des réponses, un autour de la mise en place de nouvelles assises étudiantes en 2022 et un autre où il s'agit de mettre en place une plateforme. Là également, il faudra que je revoie cette diapositive. C'est une plateforme de déploiement d'une application mobile qui va pouvoir fédérer l'ensemble des informations liées à la vie étudiante à l'échelle d'UBFC et mettre à disposition des étudiants de l'ensemble des sites ces informations.

Et puis la coordination et la commission UBFC pour les appels à projets Région Vie Étudiante, Équipements pédagogiques et numériques.

Là encore, la vie étudiante comprend différents champs relationnels, un interne et l'autre externe. Et puis tous les rapports qu'on a pu passer sur la vie étudiante, que l'on vous a

mis de façon plus exhaustive pour vous donner plus d'éléments sur cette activité qui reste, comme je l'ai dit tout à l'heure, à développer et à structurer.

Je poursuis et je termine avec l'Alumni d'UBFC qui a été mis en place dans le cadre d'une ambition à la fois de rayonnement national et international et de renforcement de ce réseau et de sa visibilité. En fait, on avait déjà un réseau, mais l'Alumni est un support pour ce réseau. On s'est donc doté d'une plateforme Alumni qui réunit sur un même réseau étudiants et diplômés de master et de doctorat, donc masters UBFC et masters Graduate School EIPHI. Pour ce dernier volet, c'est en cours.

Le potentiel de membres concernés par ce réseau a été estimé à plus de 4 000 individus. Il réunit les étudiants en master UBFC à partir de septembre 2017, les doctorants inscrits à compter de la rentrée 2016 et les diplômés à partir du 1^{er} janvier 2017.

Actuellement, nous avons plus de 1 000 comptes qui ont été activés dans le cadre de l'ensemble de ces publics. L'objectif pour cette communauté alumni est avant tout de créer un sentiment d'appartenance à UBFC en contribuant à la construction d'une identité UBFC, de faire rayonner les formations auprès de partenaires socio-économiques, de favoriser l'employabilité des étudiants en leur proposant un certain nombre de services (réseautage professionnel pour recherche de stage et d'emploi, réseautage à l'international, *coaching* d'anciens étudiants, témoignages, rencontres diverses centrées sur l'activité professionnelle, indicateurs de suivi de carrière, vivier d'intervenants témoins pour des événements, etc.). Ce travail a déjà bien avancé, mais il va avoir un futur développement dans le sens où nous recrutons actuellement une personne supplémentaire qui va nous permettre de développer davantage cet alumni, sachant qu'il y a trois profils qui sont créés au sein de cette plateforme, le profil d'étudiant, le profil de recruteur et le profil Amis qui recouvre l'ensemble des personnes intéressées et pertinentes pour le réseau. Les enseignants-chercheurs et les responsables de formation sont d'ailleurs dans ce dernier profil.

1 020 comptes ont été activés au 1^{er} mars 2021 pour l'Alumni d'UBFC.

M. Chamagne.- Merci, Oumhanie, pour la présentation du service Formation et Insertion professionnelle que tu diriges. Il y a peut-être des questions. J'ouvre un petit débat pour quelques minutes si vous avez des questions.

Vous recevrez très rapidement cette présentation et nous pourrons y revenir lors d'un prochain CAC, comme je l'ai dit tout à l'heure. S'il y a une partie du service qui a été présentée sur une diapositive et que vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez contacter Oumhanie Legeard, bien sûr, mais on peut aussi refaire une présentation, si vous le souhaitez, lors d'un prochain CAC.

J'ouvre le débat.

M. Rauch.- Est-ce que le bus du Campus Tour existe toujours ?

Mme Legeard.- Une dernière édition a été mise en œuvre en décembre dernier, dans le contexte du Covid. Il a été mis en place sous une forme à distance. Il a bien marché. Il a consisté à rencontrer tout un ensemble de lycéens à l'échelle du site par ce biais.

Pour l'instant, je ne peux pas vous dire si cette activité va continuer à se mettre en place. Ce qui est sûr, c'est qu'elle a été l'activité principale du Polytechnicum ces dernières années. Elle s'est réalisée au moins trois fois.

Comme c'est un financement du Conseil régional, cela nécessite que la région accepte de financer à nouveau cette action. D'autre part, cela supposerait que le VP en charge du

Polytechnicum reconduise ce type d'action et, pour l'instant, comme tout se met en place, je n'ai pas la réponse à cette question.

M. Chamagne.-- Merci. Y a-t-il d'autres questions ou remarques ? Non. Merci.

Comme il y a beaucoup d'informations sur quelques diapositives, il n'est pas évident de tout assimiler, mais vous l'aurez très rapidement et on pourra y revenir prochainement.

Merci Oumhanie.

Je passe la parole à Claudia Laou-Huen pour la partie de son service « Projets structurants et Recherche ».

- Présentation du service Recherche & Projets Structurants UBFC

Mme Laou-Huen. - Bonjour. Claudia Laou-Huen, Directrice du service Recherche et Projets structurants à UBFC depuis l'automne 2017. Je connais donc bien la maison !

Je vous propose une présentation des principales activités qui sont menées à l'UBFC sur le volet recherche. Ces activités figurent parmi les compétences transférées à UBFC par ses établissements membres, elles sont inscrites à la fois dans ses statuts et dans son contrat de site 2017-2021.

Volontairement, je n'aborderai pas les sujets qui sont liés spécifiquement à la coordination de la stratégie scientifique du site, comme les conventions cadres entre UBFC et les organismes de recherche, ou encore la ventilation des crédits récurrents des laboratoires. Ce que je vous propose, c'est avant tout de vous donner une vision macroscopique et synthétique des domaines d'activité qui impliquent directement les équipes administratives d'UBFC, c'est-à-dire :

- le portage des contrats de recherche,
- le soutien à l'émergence de projets structurants,
- le portage des programmes d'investissement d'avenir, les PIA.

En accord avec ses établissements membres, il est prévu qu'UBFC se charge de porter un certain nombre de contrats de recherche opérés par les chercheurs issus de la cinquantaine de laboratoires présents sur notre territoire. Depuis 2017, UBFC gère un volume d'environ 40 millions d'euros de contrats de recherche dont les financements proviennent de l'Agence nationale de la recherche, du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et de la Commission européenne à travers son programme Horizon 2020 et le FEDER, donc le fonds européen de développement régional.

Comme vous pouvez le constater sur le graphique, l'ANR constitue la plus grosse part de recettes pour UBFC, avec 114 projets. Mais on peut également souligner le fort soutien de la Région qui a financé plus de 180 bourses doctorales et postdoctorales.

Du point de vue de l'administration UBFC et de l'administration des établissements membres, plusieurs équipes administratives du service finances, du service juridique, du service des ressources humaines essentiellement – sachant que j'en oublie peut-être – interviennent sur plusieurs étapes du cycle de vie des projets. C'est-à-dire que ce sont les établissements membres qui accompagnent les chercheurs dans le montage de projet, puis UBFC intervient dès la phase de contractualisation avec les financeurs.

Sur la partie soutien à l'émergence de projets structurants, j'en présente deux qui sont essentiels. UBFC a effectivement pour mission de favoriser l'émergence de projets structurants. À ce jour, UBFC héberge deux pôles qui ont pour objectif de structurer, d'animer et de valoriser

les activités de recherche, voire de formation dans deux domaines spécifiques, à savoir la santé publique avec le pôle régional de santé publique et puis la fin de vie et les soins palliatifs avec une plateforme nationale animée par Régis Aubry du CHU de Besançon.

Ce sont deux projets qui ont vu le jour en 2018 sous l'impulsion respective de l'Agence régionale de santé BFC et du ministère de la Recherche et de l'Innovation.

UBFC et les partenaires que vous pouvez voir sur la diapositive à l'écran (la Région, les CHU, les établissements) sont liés par une convention partenariale qui prendra fin en début d'année prochaine. Ce qui veut dire que cette année, ces deux pôles vont devoir réfléchir à leur futur. C'est un sujet qui sera donc probablement abordé lors de prochains CAC.

À présent, je vais vous parler d'une autre compétence transférée à UBFC, il s'agit du portage et de la coordination des Projets Investissement d'Avenir. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas les PIA, je vais en dire quelques mots.

Il s'agit d'un programme doté de 57 milliards d'euros qui a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants, prometteurs pour permettre à la France d'être plus compétitive, d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Depuis 2021, l'État a lancé trois vagues d'appels à projets qui nous permettent de financer plusieurs milliers d'actions qui ont été sélectionnées et évaluées par des jurys internationaux.

À noter, une quatrième vague de PIA a été lancée tout récemment.

L'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation constituent la première priorité du PIA.

L'UBFC est particulièrement concernée par le défi « Compétitivité par l'innovation » qui vise à renforcer notablement l'excellence scientifique française. L'UBFC est également concernée par le défi « Edifier une société de compétences » qui vise à accompagner les transformations du premier cycle universitaire.

À ce jour, UBFC porte six Programmes d'Investissement d'Avenir de grande envergure qui couvrent à la fois l'ensemble du cursus licence master doctorat, donc jusque dans les laboratoires et en lien avec le monde socio-économique. Mais ce sont aussi six PIA qui couvrent un très large spectre disciplinaire.

Je vous propose de vous présenter dans les grandes lignes ces PIA, à commencer par le plus emblématique, l'ISITE BFC. C'est un projet qui a démarré en 2016, c'est-à-dire un an après la création de la ComUE UBFC et qui implique une quinzaine de partenaires dont les sept établissements membres de l'UBFC, les organismes nationaux de recherche (INRAE, CNRS, INSERM), le CEA également, ainsi que les établissements de santé que sont les CHU, l'EFS et le CGFL.

Comme cela a été dit, ISITE a pour objectif de propulser UBFC sur la scène internationale en créant un environnement stimulant pour les étudiants, pour les chercheurs, mais tout en restant connectée aux enjeux de l'industrie régionale et tout en favorisant la diffusion du savoir auprès de la population de notre territoire. Son ambition est donc vraiment d'entraîner toute cette communauté d'étudiants, d'enseignants-chercheurs vers des approches pluridisciplinaires que vous pouvez voir sur cette diapositive, avec :

- l'axe 1 : Matériaux avancés, Ondes et systèmes intelligents,
- l'axe 2 : Territoires, Environnement et Aliments,
- l'axe 3 : Soins individualisés et intégrés.

Pour atteindre cet objectif d'attractivité et de rayonnement, UBFC a mobilisé la dotation ISITE de plus de 35 millions d'euros, également avec ses partenaires, pour initier plusieurs dispositifs tels que la mise en place de masters dispensés en anglais, déjà évoqués par Oumhanie Legeard, mais aussi la mise en place de bourses de mobilité entrantes et sortantes

pour les étudiants et pour les personnels de recherche.

Il y a eu aussi d'autres actions un peu plus marquantes comme les Fellowships qui sont des bourses attribuées à des chercheurs UBFC ou à des chercheurs internationaux de premier plan pour développer des projets ambitieux et de qualité sur notre territoire.

Il y a aussi d'autres instruments qui sont liés, par exemple des projets qui ont été développés avec des entreprises de la région.

Il s'agit sur cette diapo du laboratoire d'excellence LipSTIC, le LabEx LipSTIC. C'est un programme de recherche pluridisciplinaire qui fédère 23 équipes de recherche. À l'époque, les LabEx étaient plutôt très recherchés puisque c'était tout de même la première fois en France qu'on avait des programmes sur de si longue durée, avec des dotations relativement conséquentes. Pour ce qui concerne LipSTIC, c'était 6,2 millions d'euros. Ce projet a démarré en 2012. Il a pu être prolongé de 5 ans à compter de 2020 puisque le jury international a jugé les résultats de ce LabEx en matière scientifique, en matière de valorisation, de dissémination très satisfaisants, c'est la raison pour laquelle ils ont prolongé ce projet.

Son objectif principal est d'utiliser les lipoprotéines comme vecteurs de médicament ou comme biomarqueurs dans la prévention et le traitement des maladies inflammatoires et des cancers.

C'est un projet d'une durée de 8 ans qui a été l'un des piliers de construction des projets ISITE, notamment l'axe 3 d'ISITE.

On a un projet qui s'appelle IDEFI Talent Campus. IDEFI pour Initiative d'Excellence en Formation Innovante. Talent Campus propose des formations innovantes pour accompagner les étudiants, les doctorants, mais aussi les enseignants-chercheurs, les personnels, les demandeurs d'emploi. C'est donc un public très large qui est touché par ce dispositif qui propose des formations dans le domaine des Soft Skills, c'est-à-dire tout ce qui relève de la confiance en soi, de la gestion du stress, de la communication, de la créativité. C'est un projet qui a été mené en 2019 et qui arrive à son terme cette année. Je pense qu'une présentation du bilan de ce projet sera proposée également au CAC en temps voulu.

Le projet RITM BFC (Réussir Innover Transformer et Mobiliser en Bourgogne – Franche-Comté) a pour objectif de favoriser et d'améliorer la réussite des étudiants de premier cycle. C'est un projet qui s'inscrit sur 10 ans et qui présente deux priorités. La première est de construire des dispositifs plus individualisés de réussite en licence. Le deuxième est de développer la formation tout au long de la vie.

Pour répondre à ces priorités, plusieurs actions emblématiques, plusieurs actions en prospective ont été mises en place sous forme d'appels à projets, elles sont proposées aux acteurs de la formation, c'est-à-dire aux équipes pédagogiques, mais également à d'autres partenaires socio-économiques.

Parmi les projets retenus, il y a ceux qui touchent au développement de nouvelles pratiques pédagogiques, avec le développement de tiers lieux où se rencontrent les apprenants et les laboratoires sur des techniques d'apprentissage liées à l'apprentissage par projet, ainsi que le développement de travaux de recherche sur les déterminants de la réussite étudiante, par exemple.

C'est un projet où les équipes sont très mobilisées sur l'animation, comme vous pouvez le voir sur la capture d'écran de Twitter. C'est un exemple de réalisation faite par l'équipe RITM.

Enfin, pour compléter le paysage et plus précisément sur le niveau master-doctorat adossé à des laboratoires de recherche, UBFC a été lauréate en 2018 d'un appel à projets intitulé EUR (Ecole Universitaire de Recherche) puis d'un appel à projets SFRI (Structuration de la Formation par la Recherche dans les Initiatives d'excellence). Ce sont deux projets que je ne

développerai pas plus puisque nous aurons le plaisir d'entendre Maxime Jacquot, VP Formation et de la transformation pédagogique à UBFC, nous parler de ces deux projets.

Ce que je veux simplement dire en conclusion, c'est que ces deux projets sont l'un des leviers de structuration, de transformation qu'UBFC pourra mobiliser pour réaliser son ambition de visibilité internationale.

Je vous remercie de votre attention.

M. Chamagne.- Merci Claudia. J'ouvre le débat, si vous avez des questions.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, cette présentation vous sera également envoyée très prochainement et si vous souhaitez que l'on revienne sur certaines choses dans un futur CAC, ce sera avec plaisir.

Pas de questions ? C'était donc très clair. Merci Claudia.

Mme Laou-Huen.- Je pense que vous avez tous vu que ce sont des PIA et les PIA sont tous soumis à des phases d'évaluation. LipSTIC va avoir son *reporting* à faire au mois de mars, ISITE au mois d'avril ou au mois de juin. RITM aura son *Go/No go* au mois de juillet. Ces sujets seront donc forcément présentés en détail lors de futurs CAC.

M. Rauch.- J'ai une remarque. Peut-on remettre la dernière photo à l'écran ?

La dernière photo est très belle. Pour information, elle a été prise dans la salle blanche du LPMO, c'est-à-dire la salle où vous êtes en ce moment puisque c'était une salle blanche. Il s'agissait d'un TP du master PICS. Le master PICS est l'un des premiers masters qui a été enseigné en langue anglaise.

Mme Laou-Huen.- Je ne l'ai pas choisie par hasard.

Mme Piat.- C'est parce que tu es au milieu !

Mme Laou-Huen.- Vous aviez de belles combinaisons. J'adore cette photo.

M. Rauch.- Ma deuxième question est au sujet de l'ISITE. On nous l'a posée ce matin en CT UFC. Savez-vous quand sera l'évaluation de l'ISITE ? Parce qu'elle a été repoussée, elle a été changée. Il y a encore eu un changement de vague dernièrement. On ne sait plus où on en est.

M. Chamagne.- Si tu veux parler du jury international par rapport à ISITE, c'est au mois d'avril, les 6 et 7 avril.

M. Rauch.- 2021 ?

M. Chamagne.- Oui, dans un mois.

M. Rauch.- Le dossier est donc déjà renvoyé et tout est déjà fait ?

M. Chamagne.- Oui. Tout n'est peut-être pas fait, mais on est vraiment dessus pour terminer certaines choses, notamment sur la partie scientifique. C'est donc très avancé.

Après, on ne sait pas encore sous quelle forme cela va se faire. Dans tous les cas, je

peux dire tout de suite qu'un certain nombre de personnes du CAC seront concernées. On nous a demandé de fournir la liste des élus du CAC, des différents collèges, sans précision. Certaines personnes du CAC seront donc interviewées lors de ce jury international, c'est sûr. Je ne peux vous vous dire qui puisque c'est le jury qui décidera qui, parmi les élus des différents collèges du conseil académique, sera auditionné dans une commission ou dans une autre. On en saura plus un peu plus tard. On vous informera mais c'est hier qu'ils nous ont dit que c'est eux qui choisiraient et que nous n'avions pas à leur proposer des noms.

Ce sera donc la surprise que vous aurez très prochainement. Sinon, c'est bien les 6 et 7 avril prochain.

M. Rauch.- Finalement, deux jours, c'est tout de même court puisque quand il y a des évaluations de laboratoire pour rentrer dans les classifications nationales, les jurys durent trois ou quatre jours.

M. Chamagne.- Oui, je sais. Pour ne rien vous cacher, il est vrai que la crise sanitaire n'arrange pas les choses. Cela veut dire aussi que, du coup, ils ont réduit le champ d'action par rapport aux différentes interviews. Il y avait plusieurs thématiques mais certaines ont été supprimées puisque comme c'est un jury international, suivant les experts – il y en a qui viennent d'Asie -, il y a le décalage horaire et ainsi de suite, sachant que cela aurait été beaucoup plus facile en présentiel, mais là, ils seront dans leur pays et, du coup, le champ est beaucoup plus réduit en termes de temps. Mais c'est pareil, tout n'est pas encore complètement fixé.

Mais c'est vrai que c'est court, qu'il ne faudra pas se loucher, on est bien d'accord.

M. Rauch.- En toile de fond, tu nous dis finalement que le jury aura lieu en visio.

M. Chamagne.- Oui. Pardon ! Je ne l'ai pas précisé, mais c'est une évidence. Ce sera en effet en distanciel, c'est sûr. Ils ne seront pas là en présentiel.

Je peux aussi vous rassurer un tout petit peu puisque c'est un jury international. On pourrait croire que tous les débats auront lieu en anglais. Ce ne sera pas forcément le cas puisque, *a priori*, les différents experts parlent assez correctement le français. Cela veut dire que si vous venez à être interviewé et que vous ne maîtrisez pas forcément la langue anglaise, ce n'est pas très grave puisque vous pourrez parler en français. Il faudra peut-être parler un peu plus doucement que d'habitude pour que les experts comprennent bien ou faire reformuler les questions ou les réponses suivant qui parle.

À ce jour, le programme n'est pas encore complètement défini, c'est toujours en discussion, mais ce sera bien en distanciel, c'est sûr.

Voilà ce que je peux dire à ce jour.

M. Rauch.- On avait une habitude, dans les CAC précédents - et je pense que ce n'était pas une mauvaise habitude -, à chaque début de conseil académique, on regardait un petit coup les indicateurs d'évaluation de l'ISITE, le nombre de publications, le taux de publications par rapport à la cible, etc. Cela durait quatre ou cinq minutes.

Pourrait-on de temps en temps, peut-être pas à tous les CAC mais une fois sur deux par exemple, refaire un point à ce niveau ? Parce qu'on voit que c'est à force de rabâcher les choses que finalement les gens ont pris l'habitude de marquer « UBFC » dans leurs publications, les gens ont pris telle ou telle habitude, de contrôler que c'est indiqué. Je pense donc que le fait de rappeler les indications peut être une bonne chose. À moins que ce soit sur le site puisque je

vois que Pascal Neige a levé la main.

M. Neige.- On va en effet faire une relance auprès des laboratoires pour cela, c'est-à-dire pour prendre l'habitude de bien citer les articles. Après, je ne sais pas s'il y a des calculs récents. Il faudrait prendre les calculs qui ont été faits, qui ont été consignés dans le rapport ISITE qui a été voté au CAC ou au CA d'UBFC - je ne sais plus - en juillet 2020. C'était peut-être un CA. C'est là où le bilan a été voté et il doit y avoir des indicateurs. Je ne sais pas s'il y a d'autres indicateurs de calculés puisque c'est ce bilan qui a été envoyé au jury.

M. Chamagne.- Pour compléter ce que vient de dire Pascal Neige, il y a aussi une information qui repassera au sein des établissements membres, justement pour ces problèmes de communication, c'est-à-dire de mettre les bons intitulés sur les publications pour que ce soit bien compté au niveau international.

Stéphane Galland a demandé la parole.

M. Galland.- Bonjour. Concernant ces indicateurs, vous parlez de l'indicateur ISITE, est-ce que cela inclut les autres laboratoires pour lesquels on a aussi demandé de mettre une signature particulière sur les articles ?

Est-ce qu'il ne faudrait pas généraliser cette information à tous les laboratoires et pas simplement à ceux qui s'inscrivent dans l'ISITE ?

M. Neige.- On fait une information à tous les laboratoires. Il n'y a pas de distinction de laboratoire entre ISITE ou pas ISITE. La signature scientifique, c'est pour tous et l'information est toujours pour tous. En théorie, tout laboratoire pourrait éventuellement être dans ISITE. En pratique, ce n'est pas exactement le cas, on va donc faire une information générale.

C'est un calcul qui est fait sur l'ensemble de la production scientifique du site BFC sans distinction de fonds ISITE ou pas.

M. Galland.- Ok, merci.

Mme Lefebvre.- À propos d'ISITE, il se trouve que pour mon projet, j'ai de gros soucis suite au fait que les musées sont fermés. J'étais en communication avec l'équipe ISITE pour savoir si on pouvait obtenir des délais supplémentaires, ou en tout cas des reports pour les dépenses.

J'ai eu une réponse positive et je pense que c'est évidemment quelque chose qui sera à prendre en compte lors de l'expertise parce que quand, pendant un an quasiment, on n'a pas pu aller travailler sur le terrain, cela impacte considérablement le travail sur place.

M. Chamagne.- Merci Sabine.

Pas d'autres remarques par rapport à ce qui vient d'être dit ?

M. Vigreux.- Deux choses.

Premièrement, concernant la liste que tu as fournie, est-ce la liste complète du CAC ou seulement quelques noms du CAC ?

M. Chamagne.- Ce qui a été fourni par le Président Grevey, c'est tous les élus du

conseil académique.

M. Vigreux.- C'était juste pour savoir si c'étaient ceux qui rentraient dans le champ des axes ISITE ou si c'était tout le champ du conseil académique.

M. Chamagne.- On avait proposé d'envoyer quelques noms et hier, ils nous ont demandé les noms de tous les élus en disant que c'est eux qui choisiraient. Je ne saurais pas dire sous quels critères.

M. Vigreux.- J'ai une deuxième question. Comme Jean-Yves Rauch le soulignait tout à l'heure, on avait pris l'habitude, mais peut-être qu'il faut changer les habitudes entre l'ancien monde, le nouveau monde et tout ce que l'on veut, mais on avait pris l'habitude d'avoir un rapport à chaque début de CAC sur où en était ISITE, ce que faisait ISITE. Et s'il y a un bilan qui a été mis en œuvre pour les 6 et 7 avril, il serait bien que nous puissions en discuter au CAC. C'est ce qu'on faisait jusqu'alors, mais c'est peut-être une erreur, je me trompe peut-être, je ne sais pas.

M. Chamagne.- Il n'y a pas de souci. Je n'ai pas la prétention de tout savoir, bien au contraire. J'avais regardé un paquet de CAC sur les dernières années, je n'avais pas forcément vu cela. J'ai certainement loupé l'information. Mais si cela vous semble fondamental et très utile, je ne suis pas contre, bien au contraire. Je n'ai aucun souci par rapport à toute initiative intéressante à donner en termes d'information au niveau du conseil académique, je suis preneur et je suis favorable. Je retiens donc cela, il n'y a pas de souci.

M. Vigreux.- Merci beaucoup. C'était juste parce que cela se faisait avant et comme Jean-Yves Rauch l'a également évoqué, je me suis dit qu'on n'en parlait plus.

M. Chamagne.- Si on n'en parle plus, ce n'est pas parce que je ne veux pas en parler, c'est parce que je n'avais pas forcément regardé ces choses-là.

M. Vigreux.- En général, Alain Dereux venait nous faire un point à titre d'information. On n'était pas dans une logique de débat et de confrontation ; c'était un point d'information.

M. Chamagne.- Ok, je verrai cela avec Alain Dereux. Donc oui, pourquoi pas. Mais peut-être pas à tous les CAC, mais au moins deux fois par an.

M. Rauch.- Catherine Baumont faisait également un point à chaque début de CAC. Je pense que cela ne figure pas dans les rapports. Elle faisait un tout petit rappel de trois ou quatre minutes pour donner les taux de publication. En fait, on voit que c'est tout de même important puisque dans le dernier classement qui est sorti sur les universités, c'est l'université de Bourgogne qui sort bien avant l'université de Franche-Comté, ceci parce que dans l'université de Bourgogne, le meilleur publiant est John Dudley qui est à l'UFC, qui enseigne à Femto. On voit donc bien qu'il y a un mélange, ce qui est dommage. Sachant que je n'ai rien contre personne, je suis très heureux que ce soit comme cela, tant mieux, mais on voit bien qu'il y a un mélange entre l'université de Bourgogne et l'université de Bourgogne - Franche-Comté. Parce qu'il suffit qu'il y ait un tiret ou pas, un point ou pas ou un espace et, du coup, les termes qui sont après disparaissent.

Tout cela est donc très important dans la nomenclature. La lettre que vous allez faire à tous les laboratoires est donc vraiment très importante et je suis très heureux que vous la fassiez.

M. Neige.- Cela fait plusieurs fois que j'entends cela, j'ai donc vérifié et ce n'est pas exact. Le meilleur publiant pour l'université de Bourgogne s'appelle Laurent Philippot, c'est un directeur de recherche de l'INRA. C'est le seul collègue du site Bourgogne - Franche-Comté qui est classé dans les Highly Cited Researchers.

Il y a donc peut-être quelques erreurs dans les affiliations des collègues, mais il y a surtout un travail qui est mené et ceci de longue date, pour faire corriger par le WoS les mauvaises attributions des publications. Il y a un projet ISITE en cours pour refaire cela à l'échelle du site pour que ce soit bien UBFC qui soit classée globalement.

Mais il n'y a pas de gros mélanges, j'ai vérifié plusieurs fois. Il y a quelques erreurs individuelles, mais pas de gros mélanges pour l'instant, sachant qu'il y a un travail de fond à opérer.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, la cible, quand on fait de la communication sur la manière de signer les articles, est toujours à destination de tous les laboratoires. Il n'y a jamais eu de distinction là-dessus.

M. Chamagne.- Tout à fait, Pascal, je confirme ce que tu dis. Ce qui a également été décidé, c'est que tous les établissements devaient refaire une Com, *via* les VP recherche ou équivalent dans les établissements à ce sujet parce qu'il est vrai qu'il y a tout de même eu plusieurs informations qui n'étaient pas toujours bien faites ou bien comprises et on s'aperçoit aujourd'hui que tout n'est pas retranscrit comme il le faudrait. Ce qui est dommage puisque, dans tous les cas, c'est UBFC qui en pâtit au global dans les classements internationaux.

Une démarche de communication sera donc mise en place à ce niveau-là.

M. Daussy.- Ce que je peux préciser, c'est qu'aussi bien Pascal Neige que moi-même, dans les réunions de directeurs d'unité de nos propres universités, nous procédons à cette information ou ré-information et, en plus, nous allons avoir une réunion des DU d'UBFC, c'est-à-dire qui réunira les DU des deux universités, le 23 mars prochain. Là, nous allons à nouveau donner l'information.

Donc d'une manière générale, le message va bien passer dans les jours à venir.

M. Chamagne.- Merci, Hugues, pour ton intervention à ce sujet. Je pense que c'est quelque chose qu'il faut renouveler assez régulièrement pour l'instant, le temps que cela rentre bien dans la tête de tout le monde, dans les mœurs, ce qui n'est pas encore forcément le cas. Mais il y a donc tout une démarche qui va être mise en place à ce niveau-là.

Pour revenir à ce que disait Jean-Yves Rauch et qui a été repris par d'autres, j'ai une réunion de travail prévue avec Catherine Baumont, l'ancienne présidente du CAC, justement pour profiter aussi de son expérience à ce niveau-là. Je suppose qu'elle me parlera de ces choses que je n'ai pas forcément vues dans les CAC. Mais si j'ai bien compris, c'est normal puisque ce n'était pas dans les comptes rendus.

Toutes les bonnes pratiques, toutes les bonnes informations, il n'y a aucune raison de les squeezer ou de ne plus en parler. Ce sera donc quelque chose qui sera remis au goût du jour dans les prochains CAC, je peux vous rassurer à ce niveau-là. Et si j'oublie, je compte sur vous pour me le rappeler, mais il n'y a aucune raison que j'oublie.

Avant de passer la parole à Maxime Jacquot pour faire un point sur SFRI, je vais

redonner la parole quelques seconds à Oumhanie Legeard pour une réponse complémentaire à la question de Jean-Yves Rauch.

Mme Legeard.- Merci de me redonner la parole.

J'ai pu contacter la collègue en charge de l'Ingénieur Manager Tour au sein de FIP. Il est programmé en novembre prochain et il est prévu, à partir de cette prochaine session, d'analyser un certain nombre d'indicateurs pour voir si on le reconduit pour les années prochaines. Ainsi, la réponse est claire.

M. Chamagne.- Merci Oumhanie.

M. Rauch.- Merci.

M. Chamagne.- Je vous propose de passer au sujet suivant, à savoir un point sur SFRI avec Maxime Jacquot, vice-Président en charge des formations et de la transformation pédagogique.

- Etat d'avancement du projet SFRI "UBFC InteGrate"

M. Jacquot.- Un petit point sur l'appel à projets SFRI qui a été évoqué par Claudia Laou-Huen, qui s'appelle UBFC InteGrate.

Pour rebondir sur le débat qu'il y a eu avant, quand on vous parle de projets PIA comme EUR EIPHI, LabEx LipSTIC ou les Graduate Schools, ce sont des projets fortement liés à ISITE. Vous n'avez peut-être pas eu les indicateurs recherche récents, mais toute la dynamique autour de la formation, du lien formation-recherche et tous les projets qui vous ont été présentés font partie des projets structurants qui existent et qui relèvent du périmètre de l'ISITE. Il était important de le mentionner.

J'avais aussi présenté, au CAC UBFC lors du précédent mandat, le projet SFRI dans son état de construction, à l'époque où il allait être accepté, où il était en phase d'être accepté, je ne m'en souviens plus. C'était en juillet dernier.

Aujourd'hui, je reviens devant le CAC pour vous préciser le contexte de ce projet SFRI, sachant que l'on a signé cette semaine la convention attributive d'aide avec l'ANR, ceci pour démarrer les financements. Ce qui a pris quelque temps puisque contractualiser avec l'ANR et un PIA prend plusieurs mois.

Je vais passer très vite sur les chiffres-clés. Vous avez un certain nombre d'indicateurs sur le périmètre-laboratoires, le nombre d'étudiants (plus de 60 000 sur UBFC), le nombre de chercheurs, de personnels, mais aussi le nombre de diplômés par an sur le périmètre masters, ingénieurs et doctorants en flux d'étudiants.

Le périmètre du PIA et évidemment d'ISITE est renforcé sur le volet formation-recherche et formation, en tout cas avant l'arrivée de SFRI, par l'EUR EIPHI et le projet RITM qui concerne surtout la réussite au niveau licence.

Le projet SFRI a également eu pour fonction de combler un déséquilibre observé. Du fait que notre projet ISITE soit structuré en particulier ESR, il n'y a eu, sur le premier appel à projets sur les Ecoles Universitaires de Recherche, qu'une seule Graduate School financée par le PIA qui est EIPHI.

La vocation a été, dans le cadre de SFRI, de structurer la formation au niveau des PIA

et de proposer deux autres Graduate Schools sur les axes 2 et 3 d'ISITE. On a donc travaillé dans ce sens et l'objet de l'appel à projets SFRI a été de combler ce déséquilibre et de pouvoir aligner deux Graduate Schools supplémentaires sur l'axe 2 et l'axe 3, sur les thématiques Territoires, Environnement, Aliments et Soins individualisés et intégrés. Ceci afin de permettre de structurer une offre de formation du master au doctorat en lien avec les équipes de recherche.

La vision stratégique de la formation prend tout son sens à l'échelle d'UBFC, notamment dans le cadre du lien formation recherche – et on a évoqué le doctorat tout à l'heure. L'idée est donc de travailler sur l'attractivité de notre site sur ces niveaux de formation en faisant le lien avec le niveau licence, de structurer aussi cette offre de formation. Quand je parle du niveau master, il y a aussi les enjeux avec les écoles doctorales, mais aussi de co-construire des parcours avec les écoles d'ingénieurs menant à la recherche et d'augmenter aussi un flux d'étudiants aussi bien sur les parcours de master recherche que sur le doctorat.

Il y a une dimension professionnalisation qui est importante pour l'insertion des diplômés et un partenariat avec l'environnement socio-économique local et les différentes modalités.

Tout ce que je suis en train de vous dire se résume sur le transparent que vous avez à l'écran, c'est-à-dire que le projet InteGrate a vocation à mettre en place un institut des formations Graduate International qui est représenté par trois Graduate Schools qui s'appuient sur les trois axes prioritaires de l'ISITE.

Claudia Laou-Huen l'a rappelé tout à l'heure, l'enjeu est de pouvoir définir un certain nombre d'indicateurs pour les PIA lorsqu'on fait ce type de projet. Ce sont des projets financés dans ce cadre sur 9 ans. L'idée est de montrer une montée en charge, en tout cas l'intégration d'un plus grand nombre de partenaires sur notre site par rapport au périmètre de départ qui est celui d'aujourd'hui où un certain nombre de formations cochent déjà certaines cases. Par exemple, sur l'internationalisation, nous avons les 16 masters ISITE qui ont déjà été labellisés, qui fonctionnent et qui sont des masters en anglais qui ont déjà une vocation internationale. Il s'agit donc de constituer ce périmètre d'étudiants ou de parcours déjà très compatibles avec les Graduate Schools et de l'élargir sur les années à venir pas vagues successives en intégrant certains partenaires sur notre site. C'est ce qui explique les progressions ; avec 150 doctorants diplômés en année 1, on vise un doublement de ces flux d'étudiants concernés par ces Graduate Schools sur les années à venir.

Cela ne veut pas dire qu'on va récupérer 150 bourses de thèse en plus. Cela veut juste dire qu'on a plus de partenaires et de personnes concernées sur ces axes et qu'on espère tout de même aussi avoir un certain nombre de financements supplémentaires.

Il y a un schéma qui est proposé ; il est important de lier l'étage formation et doctorat, il y a donc un peu une matrice de structuration de la formation sur le diplôme qu'est le diplôme national de master et le doctorat qui est toujours délivré par les écoles doctorales comme diplôme national. L'enjeu des Graduate Schools est de présenter ces formations de façon cohérente à l'extérieur de notre site et de façon lisible à l'international.

Les premiers destinataires de cela sont les étudiants intéressés qui devraient venir sur notre site. Quand je dis « les étudiants », ce n'est pas destiné qu'à des étudiants internationaux, les Graduate Schools ont aussi vocation à être attractives pour les étudiants de notre site, aussi bien au niveau UBFC qu'au national. Il y a une double vocation, un double flux pour continuer à acquérir des étudiants jusqu'au niveau licence et aussi sur le niveau international.

Je vais aller vite sur la gouvernance, l'idée étant qu'il y ait une instance de gouvernance pour piloter les Graduate Schools, chaque Graduate School ayant ses modalités de fonctionnement.

On va retrouver, au niveau des programmes de master et de doctorat, un fonctionnement classique qui existe déjà. C'est simplement pour montrer qu'il y a un circuit de coordination et des moments pour réunir les acteurs de la formation et de la recherche sur ces thématiques de façon à piloter un certain nombre d'actions eu égard aux financements obtenus, notamment dans le cadre de SFRI.

Le comité de pilotage vous est présenté ici avec un certain nombre de missions. Je suis désolé de vous présenter des transparents en anglais. Cela permet de mettre un certain nombre de personnes au pilotage de tout cela, mais qui sont des acteurs UBFC. De la même manière que sur chaque Graduate School, il y a un principe de direction collégial, avec un comité stratégique de suivi sur les actions mises en place et ce qu'on appelle des commissions formation et recherche avec tous les acteurs de la formation, les ED et la dimension recherche présente aussi à ce niveau-là.

Sur un schéma plus global au niveau d'UBFC, vous avez les instances type CA UFC qui, à travers le Copil ISITE et l'Institut Intégrate, vous donnent un peu le passage des décisions et aussi d'allocation des moyens qui sont pensés ainsi, notamment dans le cadre de cofinancements de l'outil ISITE avec l'outil SFRI Intégrate.

Je reviens sur le niveau formation. Les masters et doctorats ont un certain nombre de parcours identifiés et de plus-values dans le cadre des Graduate Schools où on essaie d'augmenter l'immersion effective des étudiants dans les équipes de recherche. On essaie d'être compatible avec les programmes internationaux, ainsi qu'avec les espaces qui permettent l'interdisciplinarité et des pratiques pédagogiques, plus orientées en mode projet. Il y a un suivi individuel avec la mise en place de mentorats, de mobilités et aussi un lien des étudiants entre l'année licence, master et doctorat avec des possibilités de tutorat qui sont pensées, ainsi que des enjeux socio-économiques à travers ces disciplines. Il y a aussi une offre augmentée (de formation) au niveau du doctorat.

Vous avez déjà vu ces transparents pour EIPHI. C'est au niveau de la Graduate School qui existe déjà depuis 2018 puisqu'elle a été financée dans le premier appel à projets PIA des EUR. Vous avez ici certains chiffres clés qui vous sont rappelés. Les Graduate Schools sont souvent organisées sur des thématiques scientifiques liées aux thématiques de l'axe prioritaire d'ISITE. Certains parcours de master qui sont cohérents jusqu'au doctorat et les écoles doctorales sont rappelés ici, ainsi que le périmètre recherche et le flux d'étudiants concernés pour l'instant par cette Graduate School qui est en train d'augmenter son périmètre et travailler avec de futurs entrants qui relèvent de l'axe 1 et qui n'étaient pas, au départ, dans les laboratoires et le périmètre de cette Graduate School. Ce sont donc des choses qui sont en cours. Cela vous donne un état des lieux de cette Graduate School EIPHI axe 1.

Vous avez des détails sur cette diapo, avec le nom des coordinateurs et coordinateurs adjoints, les financements qu'a obtenus cette Graduate School sur l'appel Ecole Universitaire de Recherche en 2018-2019 et le périmètre master-doctorat que recouvre actuellement cette Graduate School.

Il y a aussi des financements qui viennent en complément d'ISITE pour compléter un certain nombre de financements déjà existants. Tout cela est très imbriqué.

Les axes scientifiques vous sont détaillés sur ce transparent. Chaque Graduate School fait un travail d'organisation et de structuration des thèmes scientifiques abordés en les orientant sur des enjeux sociétaux et des applications. Vous avez ici le travail qui a été fait au niveau de l'EIPHI, qui a évolué à chaque fois en fonction de l'élargissement des périmètres.

Vous avez une cartographie actuelle des laboratoires, avec ce qui va arriver par la suite sur d'autres laboratoires, dont l'intégration est en cours de discussion et comment cela se passe

sur le territoire bourguignon-franc-comtois, avec des partenaires internationaux identifiés. Mais je ne vais pas re-commenter tout cela.

Il est peut-être plus intéressant de voir que le travail qui a été fait sur les nouvelles Graduate School est tout à fait équivalent et a été mené dans cette logique-là, avec des sous-axes scientifiques présentés sur le périmètre de Territoires, Environnement et Aliments. Vous avez ici un certain nombre d'éléments-clés sur le nombre de laboratoires, de membres de laboratoire et de flux d'étudiants au niveau master et doctorat, étudiants gradués à l'instant T et la montée en charge prévue sur les neuf années du projet.

Actuellement, il y a trois écoles doctorales concernées pour cette Graduate School, ainsi que certains masters ISITE identifiés, qui ont été sélectionnés dans les trois vagues successives d'appels à projets des masters en anglais portés par ISITE. Et un certain nombre d'autres parcours de master qui relèvent de cette thématique et qui pourraient avoir un effet de transformation, d'évolution dans les prochaines années dans le périmètre de la Graduate School. J'aurais pu mettre des points de suspension car cela n'interdit pas de reconfigurer, de repenser et d'aller vers d'autres formations qui seraient intéressées pour intégrer ces éléments.

Les coordinateurs de la Graduate School Transbio sont Renaud Scheiffler et Laurent Beney – qui est là et que je salue. Ils travaillent là-dessus maintenant et ils sont en train de mettre en œuvre la gouvernance de Transbio et les liens formation-recherche avec tous ces acteurs.

Ils ont aussi travaillé sur les thématiques scientifiques, dans la même logique que l'EIPHI. Ils avaient un certain nombre de mots-clés et de thématiques, de périmètres de laboratoires identifiés, de plateformes qui vous sont rappelés ici. C'est un périmètre beaucoup plus large puisqu'il y a eu un gros travail de fait sur ce périmètre et pas mal de choses ont été proposées.

De la même manière que pour l'écosystème labo et le nombre de personnes-labo qui existent dans ce périmètre, donc 1 500 personnes si on fait la somme de tous les labos représentés, vous avez le périmètre de travail sur Transbio en Bourgogne - Franche-Comté.

Même chose sur l'international, je n'insiste pas. Il en existe, l'idée est d'augmenter et de s'appuyer aussi sur ces collaborations qui existent tant au niveau recherche que formation.

Je vais maintenant sur la troisième Graduate School qui est Intherapi, qui travaille sur le soin individualisé. Elle s'organise autour de quatre axes qui vous sont rappelés et d'un certain nombre d'unités de recherche. C'est un peu plus réduit que les autres, mais le flux d'étudiants a été identifié, tant au niveau master que doctorat, avec les cibles à neuf ans proposées sur le domaine Santé. Les trois Graduate Schools concernées vous sont rappelées, les programmes sont proposés en dessous.

Ici, on a un peu moins de masters, mais il y a aussi des masters ISITE. Il y a des masters qui sont déjà fortement internationaux. Certains apparaissent ici, mais on se rend compte qu'il y a des recouvrements, notamment avec l'axe 1 et il y a maintenant des discussions qui existent entre les Graduate Schools pour bien positionner à la fois la formation et certaines unités de recherche qui pourraient se retrouver sur le domaine axe 1 ou sur le domaine Santé. Ce sont donc des discussions qui sont en cours dans le cadre du démarrage et de l'affichage des Graduate Schools. En tout cas, elles sont bien présentes.

Les coordinateurs sont Michel Narce et Yann Godet (coordinateur adjoint).

Voilà pour cette partie.

Il y a eu un travail sur les thématiques scientifiques, les enjeux sociétaux, les applications qui vous est rappelé sur ce transparent. C'est la même méthodologie, avec le périmètre de ces laboratoires qui apparaît sur Intherapi en support des formations évoquées

auparavant, ainsi que les partenaires internationaux.

Vous avez ici un rétroplanning pour voir où nous en sommes. En période de confinement, il n'est pas facile d'avancer et de transformer un projet de cette envergure. Pour autant, on essaie d'avancer au plus vite. Les coordinateurs ont été désignés *via* le conseil des membres en janvier 2021 et on vient juste de faire les conventionnements ANR pour valider le budget en février 2021.

On en est maintenant à recruter un certain nombre de personnels-support et soutien pour ce projet. Il y a des ingénieurs pédagogiques de prévus, des personnes pour le pilotage, des chargés de projet, des assistants de communication pour pouvoir venir en soutien de ces Graduate Schools.

L'idée et l'objectif sont maintenant de pouvoir afficher l'ouverture de ces Graduate Schools pour la rentrée 2021, avec la transformation de l'affichage de l'offre de formation sur UBFC qui ne reste pas sur ce qui se fait actuellement, c'est-à-dire 16 masters ISITE, mais de restructurer tout cela dans un affichage par Graduate School sans perdre pour autant ensuite le contenu que nous avons sur un certain nombre de masters ISITE et d'augmenter peut-être tous les masters qui existent dans les établissements membres.

Je vous ai mis des chiffres budgétisés. Vous avez les financements pour SFRI, c'est 12 millions d'euros sur la période 2020-2028, c'est-à-dire à peu près 1,2 million d'euros par an uniquement sur la formation, cela ne comprend pas de financement de thèse, pas de financement recherche. Il y a une partie personnel, sinon c'est sur des actions de transformation des masters, d'accompagnement de l'offre de formation master-doctorat, d'interventions extérieures et ainsi de suite.

Il y a les équipements pédagogiques et un certain nombre de personnes qui vont être recrutées, les missions, la mobilité, les bourses pour les étudiants et la mobilité pour les doctorants qui voudraient faire des séjours pendant leur thèse sur des universités partenaires.

Il y a aussi le lien sur le niveau licence qui est prévu, l'organisation d'événements, d'écoles d'été, des séminaires et une aide pour le groupement de tiers lieux, par exemple, qui peuvent être des liens intéressants dans le cadre de pédagogies par projet comme je l'ai évoqué au début.

Cette présentation sera accessible, vous pourrez donc avoir accès à toutes ces informations.

En janvier, le Copil ISITE a validé un cofinancement et un appui à la fois sur la dimension master de certains masters qui n'étaient pas des masters ISITE, mais a souhaité appuyer certains masters qui s'étaient transformés au sein de la Graduate School EIPHI. Il y a donc des financements qui arrivent sur certains masters. Ce qui veut dire qu'on n'a pas fait d'appel à projets dans le cadre de masters ISITE, mais certaines formations ont été soutenues et vont être soutenues financièrement pour l'année prochaine dans le cadre de l'ISITE.

De la même manière, il y a aussi une contribution sur le volet recherche puisqu'il n'y a pas de doctorat de prévu sur le projet SFRI, notamment sur l'axe Transbio qui n'est pas complété par exemple par un LabEx comme l'axe Intherapi avec le LabEx LipSTIC, ou le volet recherche de la Graduate School EIPHI qui est d'abord un LabEx qui a été prolongé dans le cadre d'une EUR. Il y a les financements pour de la recherche qui ne sont pas présents pour Transbio. Il a donc été proposé, en accord avec le Copil ISITE, d'avoir une contribution et un volet recherche sur Transbio, un complément sur Intherapi, de façon à s'aligner sur les financements déjà disponibles dans l'EUR EIPHI.

Je suis désolé, c'est très technique, mais c'est pour montrer qu'il y a une forte imbrication entre le projet ISITE et ce lien formation-recherche qui prend tout son sens et qui

est structurant pour le site.

Encore quelques éléments. On doit faire des *reporting*. L'ANR nous demande un certain nombre d'indicateurs et de suivis annuels. Les équipes de pilotage vont donc avoir à remonter le flux d'étudiants, le nombre d'étudiants inscrits dans ces parcours et un certain nombre de données sur nos ressources propres, les cofinancements éventuellement obtenus, ainsi que l'impact et l'aboutissement des organismes de recherche. Je ne l'ai peut-être pas assez dit, mais le CNRS, l'INRAE et l'INSERM sont partenaires de ces projets. Les personnels de ces organismes nationaux vont donc participer ou participent déjà dans la formation, qu'elle soit au niveau master ou doctorat.

Nous avons des indicateurs spécifiques qui sont plutôt liés à l'insertion et au lien avec le monde socio-économique. On pourrait rajouter des indicateurs sur l'interdisciplinarité, mais cela n'a pas été retenu par l'ANR alors qu'ils sont dans l'EIPHI. C'est l'ouverture aux bonnes pratiques, la pédagogie innovante. Mais ce sont des indicateurs qu'on pourra garder en interne. Pour les *reporting* ANR, ce sont plutôt les indicateurs que vous avez en haut qui ont été retenus.

Nous avons déjà le *Go*, c'est-à-dire que pour tout projet PIA, il y a maintenant une sorte de *Go/No go* à mi-parcours et on fait un état des lieux par rapport à un certain nombre d'indicateurs de réussite du projet et de positionnement par rapport à l'ambition qu'on y met, qui correspond à une transformation de l'état actuel par rapport à où on se projette à mi-parcours. Je vous les ai listés, vous avez donc un certain nombre d'indicateurs dans ce document.

Merci pour votre attention.

M. Chamagne.- Merci pour cette présentation. J'ouvre le débat. Il y a certainement des questions ou des remarques.

M. Vigreux.- J'ai une question par rapport aux accords uB-UFC. Il y avait une vignette globale. Qu'est-ce qu'elle prend en compte, cette vignette ? C'est juste pour que l'on comprenne.

M. Jacquot.- Je n'ai pas compris.

M. Vigreux.- La vignette qui fait les accords financiers de chaque site uB-UFC qui sont pareils, on a tous les partenaires qui sont présents. J'aimerais savoir comment est compté cet apport, si c'est le nombre d'enseignants-chercheurs et le coût des enseignants-chercheurs qui sont dans la Graduate School ou sur l'ensemble des axes présents. Parce que quand tu mets les deux MSH, je me demande si tu mets les enseignants-chercheurs qui sont liés par exemple à l'axe 2.

M. Jacquot.- Sur la MSH, je n'ai pas compté de personnel.

M. Vigreux.- D'accord.

Pour l'axe 2, il y a une chose à corriger. On n'est plus USR. Le CNRS nous a transformés en UAR. Et sur la précédente, vous avez encore laissé UMS ; je n'étais donc pas content.

M. Jacquot.- Il y a encore UMS ?

M. Vigreux. - Je te charrie, mais c'est dans le tableau...

M. Jacquot. - Ah oui, il y a UMS.

M. Vigreux. - On était USR depuis longtemps et, maintenant, on est UAR. Ce sont des choses tout bêtes.

En revanche, sur les coûts, j'aimerais que tu puisses nous expliciter le tableau parce qu'il y a tout de même de sacrées différences d'un établissement à l'autre.

M. Jacquot. - On a un apport qui est de 248 millions et pas de 236 millions.

M. Vigreux. - Tu as bien 248 en bas, c'est bon.

M. Jacquot. - Oui, c'est ça. C'était pour montrer que j'essayais de suivre ! Le coût total est de 248 et l'apport est de 236.

Ces calculs sont faits essentiellement sur les périmètres des personnels en coût horaire équivalent temps plein homme-mois. On a pris la liste des personnes de chaque établissement, les 11, y compris organismes nationaux de recherche. Pour les enseignants-chercheurs, c'est effectivement sur le périmètre des laboratoires identifiés qu'on a fait cette estimation.

On a pris en compte également un certain nombre de flux de doctorants qui existent, qui viennent en apport, en cofinancement, mais ce n'est que du cofinancement RH.

M. Vigreux. - D'accord. Et c'est pour cela que vous arrivez à l'égalité parfaite entre UB et UFC ?

M. Jacquot. - Honnêtement, on fait quelque chose de très macro et on arrive à un accord parfait dans ce cas-là parce qu'on fait une estimation globale par rapport aux grands établissements. Par contre, il faut remarquer que pour les autres c'est un peu plus analytique. Pour l'INSERM, INRAE et CNRS, c'est à l'heure près de vacation identifiée par les chercheurs. C'est-à-dire qu'on n'est pas sorti de l'assiette de leur intervention et de leur déclaration de cumul effective sur l'année ou les deux années précédentes. Pour le reste, c'est une estimation macro.

M. Vigreux. - Merci, c'est très clair.

M. Rauch. - J'ai une question sur les dépenses dans chaque master. Il me semble que tu nous as dit qu'il y avait un budget de 1,2 million d'euros pour 35 masters, si j'ai bien suivi. Lorsque j'étais à la commission formation du dernier CAC, on avait parfois des difficultés pour dépenser ces sommes. Est-ce qu'il y a les mêmes difficultés ? Est-ce qu'il y a parfois des bourses qui sont attribuées à des étudiants entrants et que ces mêmes étudiants bénéficient aussi d'une bourse d'étudiant sortant ?

Comment sont répartis les différents budgets ? Comment arrivez-vous à équilibrer le budget avec les 35 masters, les demandes, etc. ?

M. Jacquot. - Pour l'instant, on n'a pas de difficulté puisqu'on vient juste de signer la convention. L'argent n'est donc pas encore "dans nos caisses", c'est quelque chose qui fera l'objet de sa mise en œuvre pour la rentrée prochaine.

C'est le premier élément ; pour l'instant, nous n'avons pas eu cette difficulté-là.

Par contre, ce que tu évoques sur les doublons a tout de même évolué depuis un an puisque concernant les doublons de bourses entre ISITE et les différents canaux qui étaient l'EUR EIPHI où là, pour le coup, il y avait déjà du financement, on a levé ces ambiguïtés et on arrive à tracer correctement, par master, lequel bénéficie de bourses ISITE ou de bourses qualifiées d'EUR, sachant que maintenant s'ajoutent, pour certains, des bourses Erasmus+ pour les mobilités externes que sont allés chercher les RI d'UBFC.

On a maintenant une vision assez analytique en évitant les doublons ou des recouvrements. Je ne dis pas qu'il n'y a pas encore quelques couacs, mais c'est déjà un peu plus carré que ce qu'on a pu connaître au démarrage, notamment avec l'arrivée d'EIPHI en 2018-2019 où le démarrage a été un petit peu dans tous les sens.

Là, on a tout de même l'expérience de cela depuis deux ans et l'idée est d'être aussi assez vigilant sur la mise en œuvre et comment on va déclencher un certain nombre de financements sur les bourses sur chacun des masters identifiés. On en est donc conscient, mais cela va juste démarrer.

Est-ce que cela répond à ta question ?

M. Rauch. - Super. Merci, parfait.

Mme Poirier. - Merci beaucoup pour cette présentation. On voit vraiment que c'est un projet très structurant pour le site et qui laisse présager un très beau développement et une belle visibilité pour UBFC dans les années à venir.

Quand tu présentes les formations par Graduate School, tu présentes les écoles doctorales et les masters. Est-ce que l'on reste bien sur la vision que les écoles puissent également présenter les itinéraires-recherche ? Si oui, où en êtes-vous concernant l'inscription de nos étudiants en double diplôme dans les masters ? Est-ce que vous envisagez que ce soit conseillé ou obligatoire ? Est-ce que vous avez évolué sur votre position ?

M. Jacquot. - Pour la première question concernant les parcours-recherche, il n'est pas facile de les présenter de cette façon. Je ne les ai donc pas fait ressortir, mais en tout cas ils y sont sur Intherapi et, quelque part, ils y sont aussi sur Transbio. C'est le premier élément de réponse.

Après, c'était sur la double inscription entre par exemple AgroSup et l'uB ou des choses comme cela ?

Mme Poirier. - Par exemple, les étudiants qui sont au niveau d'AgroSup peuvent faire un double diplôme en troisième année, ils s'inscrivent donc dans des masters et en particulier des masters UBFC.

La question que je pose, c'est : est-ce que nos étudiants vont devoir s'inscrire dans ces masters obligatoirement pour intégrer InteGrate Transbio par exemple ou est-ce que ce ne sera pas quelque chose d'imposé ?

M. Jacquot. - Je ne veux pas dire de bêtise, mais les masters ISITE ne s'inscrivent pas à l'UBFC mais dans les établissements membres. Pour un master ISITE, c'est suivant s'il est opéré par l'uB ou l'UFC, il me semble même que pour certains masters co-accrédités avec AgroSup, c'est une inscription uB avec un reversement ensuite sur AgroSup.

Il n'y a pas d'inscription de master à UBFC quand bien même il serait ISITE. Cela répond donc à la question.

Mme Poirier.- Je suis d'accord sur le côté administratif, mais c'est davantage sur le côté du chemin ou de la route que vont suivre nos étudiants issus d'une école d'ingénieurs. À l'heure actuelle, dans l'itinéraire recherche, on leur conseille vivement de s'inscrire dans un master en troisième année pour avoir un peu plus de chance de décrocher une bourse dans une école doctorale, par exemple. Je voulais donc savoir si vous aviez réfléchi à cela au niveau de la gouvernance.

M. Jacquot.- On n'est pas allé à ce niveau de détail pour les futurs Transbio et Intherapi. Il y a par contre des choses qui se font maintenant avec EIPHI avec l'ENSM et il y a aussi des choses pour l'UTBM. Donc pour l'instant, c'est un peu au cas par cas entre le duo université-école. Mais il n'y a pas de méthode particulière proposée. Il y a des parcours qui sont coconstruits. Il y a vraiment des modules qui existent, qui proviennent de l'école et qui deviennent un master aussi et soit c'est un master qui prend des modules de l'école, soit c'est un master à part entière et là, il faut regarder comment on construit ce parcours. Mais c'est très dépendant de la discipline et des masters que l'on va mettre en place.

Je n'arriverai pas à répondre de façon généralisée avec une solution unique à chaque fois. Pour moi, cela reste encore à affiner et à préciser dans le cadre des parcours recherche que tu évoques.

Mme Poirier.- Merci Maxime.

M. Jacquot.- Ce que je vous présente là n'est pas quelque chose de finalisé, de bouclé. On est sur du déploiement et de la transformation qui devront se mettre en place sur les neuf ans à venir. On n'a pas toutes les solutions définitives tout de suite, il va falloir que l'on travaille dessus de façon un petit peu progressive et co-construite avec tous les partenaires.

M. Chamagne.- Y a-t-il d'autres remarques ou questions ? Non.

Merci, Maxime, pour ces explications et cette présentation. Elle vous sera également envoyée très prochainement, avec les présentations de service qui ont été faites précédemment.

Je passe la parole maintenant à Emmanuel Paris pour la partie comité d'éthique pour la recherche.

- Comité d'Éthique pour la Recherche (Société civile et installation du Bureau)

M. Paris.- Bonjour à toutes et à tous. Je n'ai que le rapport à projeter.

J'ai trois points à vous présenter, un point pour information par lequel je vais commencer, puis deux points pour délibération.

Le point pour information est sur l'élection du bureau. L'élection du bureau s'est tenue jeudi passé, elle a eu lieu par voie électronique. Les trois candidatures qu'on a reçues étaient des candidatures communes, les personnes avaient donc déposé ensemble les candidatures pour chacun des postes de président, vice-président et secrétaire. Ces trois personnes ont été élues.

Pour plus d'informations, il s'agit de :

- Monsieur Ducournau qui est professeur en Sciences humaines à l'université de Franche-Comté,

- Madame Jacquot est à l'UFR Sciences et Techniques à l'université de Franche-Comté,

- Monsieur Gaveau est associé auprès du laboratoire CAPS à l'université de Bourgogne.

Voilà pour le premier point.

Le comité d'éthique est donc bien composé d'un bureau. Pour rappel, le bureau du comité d'éthique est celui qui va organiser la vie du comité, tout simplement, il va fixer l'ordre du jour. Il est élu pour un mandat de 2 ans potentiellement renouvelable, donc dans 2 ans.

Les deux autres points sont des points pour délibération. C'est pour compléter et définir la composition du comité d'éthique pour la recherche, dans un premier temps la désignation des membres de la société civile et dans un second temps la désignation d'un membre complémentaire disposant d'un doctorat.

On va commencer par le point 2.

Sur les membres de la société civile, on avait trois propositions qui ont été soumises au comité d'éthique qui s'est réuni jeudi dernier, dont deux associations et une société commerciale.

Dans le rapport, je vous ai mis en note en bas de page les sites internet des associations et de la société pour que vous puissiez potentiellement aller plus dans le détail de l'activité de ces entités.

Dans les grandes lignes, le comité d'éthique doit privilégier la participation des associations au détriment de la société SLC dont la spécialité est l'accompagnement dans les projets de recherche, à la fois dans le montage mais aussi dans la réalisation. Dans le cadre d'un projet, c'est quelles instances je dois passer, quels sont les points d'attention. Voilà pour le cadre de la mission de cette société.

Elle n'a donc malheureusement pas été retenue. Ce sont donc deux associations qui sont des associations de défense des droits des patients, donc au travers de service public de santé, qui ont été retenues.

La première, L'association France Assos Santé en BFC est plutôt une association à vocation généraliste au sens où elle va s'attacher à tous les patients sans distinction, alors que l'association Respir – Agir pour l'Autisme, comme son nom l'indique, va plutôt s'attacher aux patients atteints d'autisme.

Voilà pour la désignation des membres de la société civile. Pour rappel en ce qui concerne le règlement intérieur, ces membres-là sont désignés conjointement. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on vous propose ces deux noms pour permettre au comité d'éthique de travailler, mais la désignation est conjointe par les membres du comité d'éthique et par le conseil académique d'UBFC.

Pour rappel également, ces membres sont désignés pour une durée de 2 ans.

Je continue sur le troisième point. Il s'agit de la désignation d'un membre du comité disposant d'un doctorat. Ici, c'est le conseil académique qui se prononce pleinement. Lorsque nous nous sommes quittés, la dernière fois, c'était un point d'attention qui nous avait été posé avec la question de l'absence de philosophe dans le comité. Aujourd'hui, nous avons la candidature d'un philosophe, donc Monsieur Thierry Martin, qui se propose pour être membre du comité d'éthique. Vous avez le CV de cette personne en annexe.

Sous réserve que vous validiez les deux noms de la société civile et la désignation d'un membre du comité d'éthique, le comité d'éthique sera complet et pourra donc travailler. Tout sera disponible vendredi et le comité pourra rendre des avis et travailler de manière autonome, étant entendu que son président doit rendre compte au moins une fois par an de son activité

devant vous.

Il travaillera de manière autonome mais vous verrez son travail au moins une fois par an, il vous présentera le résultat de ses missions, le résultat de l'activité du comité d'éthique.

J'en ai terminé, mais je suis à votre disposition pour toute question.

M. Chamagne.- Merci Emmanuel. Avant de passer au vote, j'ouvre le débat. Si vous avez des questions, des remarques, n'hésitez pas.

M. Daussy.- Pourquoi fait-on appel à un collègue retraité pour le collègue complémentaire titulaire d'un doctorat ? N'y avait-il pas moyen de trouver quelqu'un, quitte à rechercher un philosophe, encore en activité au sein de l'université qui aurait peut-être été plus au fait des questions en cours ?

C'est juste une question à titre indicatif.

M. Paris.- C'est tout simplement parce que la personne a postulé. Elle a porté sa candidature, on n'est pas allé la chercher. C'est donc son profil qui s'est présenté.

M. Daussy.- Ok, merci.

M. Gauthier-Clerc.- Je vois que les membres de la société civile représentent plutôt des patients. Je n'ai pas vu la composition du comité d'éthique en général, mais est-ce qu'il y a des personnes qui sont liées à l'éthique vis-à-vis des animaux ? Je suis vétérinaire, c'est pour cela que je pose la question.

Est-ce que c'est uniquement par rapport à la santé humaine ? J'entends l'éthique par rapport à l'usage des animaux, que ce soit au niveau de l'expérimentation, du comportement animal, etc.

M. Neige.- Est-ce que je peux répondre ?

M. Chamagne.- Oui, bien sûr.

M. Neige.- Le comité d'éthique de la recherche ne touche qu'aux recherches liées à de l'expérimentation humaine mais qui pas médicale. En principe, on n'a pas de question sur les animaux. Ceci doit être réglé ailleurs, dans des comités d'éthique de centre de zootechnie ou autres. Et cela ne touche pas non plus les expérimentations sur l'humain, mais c'est dans le contexte médical.

M. Gauthier-Clerc.- Merci pour cette précision importante.

M. Neige.- Typiquement, si vous êtes un spécialiste de sciences du sport et que vous voulez faire une manip sur des humains pour tester une performance sportive, on n'est pas dans le domaine médicale. En gros, on ne fait pas de soins. En général, vous avez besoin d'un accord de protocole par un CER pour faire votre manip.

M. Chamagne.- Merci. Est-ce qu'il y a d'autres personnes ? Je ne crois pas. Si tel est le cas, je vous propose de passer au vote.

Est-ce que l'on fait un vote global ou est-ce que vous préférez séparer les votes ?

On fait un vote global ? (*Approbation générale*).

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Adopté à l'unanimité, je vous en remercie.

Merci, Emmanuel, pour cette présentation.

Je vous propose de passer au dernier point de l'ordre du jour, mis à part les questions diverses si vous en avez.

- Mise en place des commissions du Conseil Académique UBFC

M. Chamagne.- Nous avons abordé les commissions lors du dernier CAc. Suite aux différentes remarques, j'ai fait un mail à toutes les têtes de liste des différentes listes des différents collèges pour leur demander de me faire des propositions de noms en respectant, dans la mesure du possible, un certain nombre de critères, au moins en termes d'établissement afin qu'on n'ait pas, par liste, que des noms d'un même établissement. Vous avez respecté cela. C'est la première chose.

La deuxième chose que je voulais vous dire, c'est que j'avais augmenté un peu le nombre des participants dans les commissions. Si je prends le collège A, c'était 4 (2 x 2) puisqu'il y avait deux listes. On est passé à 6 (2x3). Pareil dans le collège B. Dans le collège C, il y avait 3 noms, on est passé à 4. Dans le collège D, il n'y a pas d'élus pour l'instant, mais on va essayer de régler cela dans les semaines à venir, avec Emmanuel Paris entre autres. Dans le collège E pour les étudiants, on était à 3 et on reste à 3.

Comme je l'ai dit à certains, je n'ai pas fait de comptes d'apothicaire. Si je prends le collège A où une liste avait beaucoup plus d'élus, un peu plus de deux fois plus par rapport à l'autre, je n'ai pas fait un calcul au prorata. J'ai mis autant d'élus d'un côté que de l'autre en estimant que pour le travail des commissions, on n'était plus dans le cadre d'une élection, on est vraiment là pour travailler sur des dossiers. Il me semble donc important qu'il y ait une répartition équivalente pour les deux listes, donc collège A par exemple.

Je vous remercie de m'avoir transmis un certain nombre de noms pour les commissions. Ce petit fichier Word sera également joint aux autres fichiers que vous recevrez très prochainement. On y retrouve les noms par ordre alphabétique dans chaque collège, aussi bien recherche que formation et vie étudiante. J'espère ne m'a m'être trompé, ainsi que sur l'orthographe des noms. Normalement, j'ai vérifié. On retrouve 6 noms pour le collège A, de la même façon pour le collège B.

M. Andreolleti.- Pour le collège B formation, vie étudiante, le nom de Jérôme Bellenger prend un « e » et pas un « a ».

M. Chamagne.- D'accord. Au temps pour moi. Je corrigerai.

Mme Celle-Jeanton.- Il manque un « e » à Celle-Jeanton.

M. Chamagne.- Désolé ! Je note également.

Mme Herbst.- J'ai aussi une petite correction sur Michaële Herbst, cela se termine par « aële ».

M. Chamagne.- D'accord, ce n'est pas Michaela mais Michaële.

Mme Herbst.- C'est comme le prénom au masculin mais avec un « e » à la fin.

M. Chamagne.- Ok, je corrige également.

Pour le collège C, il n'y a que trois noms dans une commission, dans l'autre il y en a quatre. La raison est simple, il y a deux élus pour un syndicat et l'un des deux n'a pas souhaité faire partie de la commission et l'autre n'a pas souhaité être dans les deux commissions. Pour l'instant, il n'y a donc personne. Elle changera peut-être d'avis, mais c'est à vérifier.

Collège D, comme je vous l'ai dit, il n'y a malheureusement pas d' élu pour les doctorants. Nous allons nous en occuper très prochainement pour que, à la prochaine rentrée, il y ait des élus dans tous les cas et au nombre de six.

Pour le collège E, les étudiants, tout est bon.

Après, je vous ai rajouté, pour chaque commission recherche et formation, vie étudiante, le service support, donc Claudia Laou-Huen pour la recherche et Oumhanie Legeard pour le service formations et insertion professionnelle qui, dans tous les cas, feront partie de la commission, ainsi que Sophie Paci en tant qu'assistante des deux services.

Pour les vice-présidents de l'UBFC, pour la commission recherche, Hugues Daussey qui est de l'UFC et Pascal Neige de l'uB. Ensuite, pour l'autre commission, Louise Bouché, de l'uB en tant qu'étudiante et VO vie étudiante, Philippe Descamps qui est de l'UTBM, Maxime Jacquot qui est de l'UFC. Et je serai également dans les deux commissions.

Quand on fait le total, il y a 23 personnes dans une commission et 25 dans l'autre. Vous voyez donc que ce sont deux grosses commissions. J'étais plutôt parti sur une quinzaine au départ, mais j'ai augmenté le nombre suite à vos différentes remarques. Cela me semble être une limite, sachant qu'il n'y a pas le collège D, qu'il faudra rajouter un ou deux noms dans chaque commission. On a donc des commissions à 25 personnes de sûr. Je pense que cela commence à être assez important en nombre, en espérant que quand il y aura des réunions, un maximum de personnes pourront être présentes.

Avant de vous parler d'une prochaine réunion de la commission formation vie étudiante, avez-vous des remarques ? François-Claude Rey a demandé la parole.

M. Rey.- Bonjour. Je suis avec vous en tant que représentant des doctorants, même si je n'ai pas le droit de vote puisque vous m'avez invité, ce dont je vous remercie.

Cela fait au moins 4 ans qu'il n'y a pas eu d'élus dans le collège D. Est-ce que ce qui va être fait à partir de la rentrée sera quelque chose de différent des autres années ? Là, c'est peut-être pour Emmanuel Paris.

J'ai une deuxième question. Est-il possible d'inviter un ou plusieurs représentants, s'il y en a qui sont d'accord, dans les commissions, même s'ils n'ont pas de droit de vote, en ce qui concerne les doctorants.es ?

M. Chamagne.- Pour ne rien vous cacher, j'en ai parlé avec Emmanuel Paris il n'y a pas très longtemps, une quinzaine de jours. Je lui ai dit qu'il fallait vraiment trouver une solution.

J'en ai discuté avec Philippe Lutz tout à l'heure. J'ai d'ailleurs pris rendez-vous avec lui.

Je pense qu'il faut cibler les doctorants puisque, comme vous l'avez fait remarquer,

cela fait un petit moment qu'il n'y en a pas. Pour cette nouvelle élection, pour le renouvellement du CAc, il n'y en a toujours pas. Il faut donc qu'on se dirige beaucoup plus vers des doctorants qui sont actuellement déjà dans les instances, soit des ED, soit du collège doctoral. Il faut qu'on les sensibilise à ce niveau-là. C'est donc la démarche que je vais faire prochainement, avec Philippe Lutz, auprès de ces jeunes qui sont en doctorat et qui ont déjà l'habitude de travailler dans les instances. Ce sera beaucoup plus facile de les mobiliser pour qu'ils se présentent dans le collège D du CAc. Voilà ma démarche.

M. Rey.- Si je comprends bien, ce sont celles et ceux qui sont déjà représentants qui vont pouvoir venir avec droit de vote.

M. Chamagne.- Pas forcément, mais on va sensibiliser ces doctorants en premier car ils ont déjà un certain nombre de compétences à ce niveau-là, afin qu'ils soient aussi le relais d'information auprès des autres doctorants.

M. Rey.- C'est mon cas, je comprends donc bien ce que vous dites.

M. Chamagne.- Oui, vous êtes doctorant à titre consultatif.

On va donc organiser une communication à ce niveau-là très prochainement. Je vais voir cela avec Philippe Lutz. J'ai également commencé à en parler avec les secrétariats des ED que j'ai vus la semaine dernière à ce sujet aussi, avec Alike Rossetti, pour ne rien vous cacher. Et je vais faire des mails prochainement, d'ici une quinzaine de jours puisque j'ai un mois de mars très chargé.

Il faut bien réfléchir à tout cela, se poser les bonnes questions et travailler dans le bon sens pour que nous ayons enfin des représentants au niveau des doctorants. Ce serait dommage de s'en passer. On a toutes les catégories, il est tout de même vraiment dommage qu'il n'y ait pas de représentants du collège D.

M. Rauch.- Je propose quelque chose. Dans notre laboratoire, comme partout ailleurs, il y a beaucoup de doctorants. Il faudrait peut-être leur proposer de venir siéger uniquement une année parce que de toute façon, quand ils arrivent en première année, ils ne connaissent pas l'institut, ils ne connaissent rien. Ils découvrent donc déjà le fonctionnement de leur laboratoire, de leur université ou de leur école. Ensuite, ils commencent à entendre parler d'UBFC au milieu de leur deuxième année et c'est seulement quand ils sont en troisième année, ou parfois en quatrième année ou plus pour certains qui font plus qu'ils ont la possibilité de siéger dans les instances.

Je pense donc qu'il faudrait qu'on leur propose de siéger uniquement une année, qu'on puisse faire des élections tournantes pour qu'il y ait toujours quelqu'un, mais que ce soit des étudiants de troisième année.

M. Chamagne.- Ce qui veut dire des élections tous les ans.

M. Rauch.- Oui, mais sachant que c'est un collège où il n'y aura que cinq ou six personnes.

M. Chamagne.- Oui, ils sont six.

M. Rauch.- Dans les précédents CAC, il n'y avait personne. Il vaut donc peut-être mieux refaire des élections et avoir des personnes. Sachant que c'est une communauté de 300 personnes au maximum. C'est donc peut-être possible, mais je ne sais pas.

M. Rey.- Est-ce que je peux me permettre d'intervenir ?

M. Chamagne.- Oui, bien sûr.

M. Rey.- Il faudrait que les propositions puissent être discutées au niveau du collège doctoral où les personnes qui siègent, les directeurs ou co-directeurs d'ED, ont déjà l'expérience de la façon dont cela fonctionne pour qu'il y ait des personnes volontaires.

M. Chamagne.- C'est bien pour cela que j'en ai discuté tout à l'heure avec Philippe Lutz, du collège doctoral, que nous avons pris rendez-vous et que j'ai aussi commencé à en discuter avec les secrétariats des écoles doctorales.

Je crois qu'il faut mener une action ciblée parce que si on fait une information générale, j'ai peur que les résultats soient très négatifs et que nous n'ayons toujours pas de candidat, ce qui n'est pas le but, on est bien d'accord.

Je retiens aussi l'idée de Jean-Yves Rauch, avec des élus sur un an. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'il a dit, un doctorant qui arrive en première année ne connaît pas les instances. Il y a plein de choses qu'il ne connaît pas et il n'est pas évident pour lui de se présenter dans une élection quel que soit le conseil.

Le problème, c'est que quand on est en troisième année, Jean-Yves Rauche le sait bien, on a aussi d'autres préoccupations avec la fin de thèse et sa rédaction. Ce n'est donc pas toujours évident non plus d'avoir envie de se mettre encore une charge supplémentaire sur les épaules en tant qu'élu dans un conseil. Mais nous allons essayer de trouver des solutions, je pense qu'il y en a.

Y a-t-il d'autres remarques par rapport à cela ? Non.

Aux corrections près des fautes d'orthographe dans les noms – dont je vous prie de m'excuser puisque c'est moi qui ai fait ce tableau –, ce tableau vous sera envoyé par Sophie Paci avec les autres comptes rendus. Nous partons donc sur ce modèle de commission, avec les personnes qui sont affichées.

S'il y a des personnes qui souhaitent changer au bout de 2 ans, il peut y avoir une inversion s'il y a une entente dans un même collège. C'est quelque chose qui est tout à fait envisageable. Je peux comprendre que 4 ans, ce soit long et qu'à un moment donné, suivant les missions que l'on peut avoir au cours des 4 ans, on puisse avoir de grosses responsabilités et vouloir passer la main à une autre personne d'un même collège ; pourquoi pas.

Vous savez certainement qu'il y a un appel à projets Région qui vient de se terminer fin février. Il concerne les équipements pédagogiques numériques qu'Oumhanie Legeard a abordés un peu tout à l'heure, ainsi que les appels à projets vie étudiante, donc pour la vie étudiante.

D'après ce que nous avons compris, nous avons une soixantaine de dossiers où la Région nous demande de mettre un avis pour le 15 avril, donc pour dans un mois et demi à quelques jours près. Pour mémoire, le prochain CAC aura lieu le 10 avril. Il serait donc bien que l'on puisse en débattre au prochain CAC. Pour cela, la première mission de la commission formation vie étudiante sera de regarder ces dossiers.

Nous sommes 25 dans la commission, il y a 60 dossiers. Je vous laisse faire le calcul, cela représente deux à trois dossiers par personne. Certains en auront trois, d'autres deux.

Nous allons faire une réunion très rapidement à ce sujet, une réunion préparatoire à cette première réunion de la commission pour valider les critères à retenir pour que, le jour où vous aurez les dossiers, vous sachiez sur quels critères vous appuyer pour remplir les avis à émettre pour chaque dossier puisqu'on sera ensuite obligé de proposer un classement à la Région.

Nous ferons une réunion mercredi matin prochain par rapport à cela, avec quatre ou cinq personnes, la responsable du service, un ou deux VP, notamment vie étudiante et systèmes d'information numériques, Sophie Paci et moi-même, ceci pour bien cadrer les critères.

Vous allez recevoir très rapidement un mail, certainement demain, de la part de Sophie Paci pour vous proposer une réunion de cette commission formation vie étudiante mercredi prochain, donc le 10 mars après-midi, à 14 heures. Ce sera bien sûr à distance, avec un lien Teams qui vous sera envoyé. J'espère qu'un grand nombre de personnes seront disponibles, sachant qu'il y en a pour une heure environ, donc de 14 heures à 15 heures / 15 heures 30. On vous joindra la grille d'évaluation qui sera mise au goût du jour, on vous réexpliquera les critères et on vous transmettra les dossiers à ce moment-là (donc deux à trois par personne).

Il y aura un petit rapport à faire à ce niveau-là. On vous donnera aussi une date limite pour renvoyer le rapport, en sachant que tout cela sera validé lors du prochain CAC qui aura lieu le 10 avril.

Voilà ce que j'avais à vous dire pour la commission formation vie étudiante qui se réunira d'ici une petite semaine.

Avez-vous des remarques ou des commentaires à faire par rapport à cela ? Non.

Pour la commission recherche, je n'ai pas encore prévu de réunion pour l'instant. Je vais aussi en discuter avec Claudia Laou-Huen et Philippe Lutz, du collège doctoral, pour voir comment on peut mettre les choses en place dans cette commission dans les semaines à venir pour qu'il puisse y avoir une réflexion, mais aussi certainement avec les VP recherche de la ComUE, notamment Pascal Neige et Hugues Daussy. On reviendra vers vous pour des propositions peut-être lors du prochain CAC.

J'ouvre le débat ou je vous laisse la parole si vous avez des choses à dire, des commentaires ou des questions.

M. Rauch.- Sur le tableau des commissions, je n'ai pas de remarque. Par contre, j'ai une question vis-à-vis du vocabulaire. Plusieurs fois, avec Monsieur Luc Johann, il était question d'utiliser ou pas certains termes. À un moment donné, il nous a dit que le terme ComUE n'existait plus. Tout cela en vue de la future évaluation. Parce que dans la future évaluation vis-à-vis du jury international, il faudrait que tous ceux qui seront évalués parlent le même vocabulaire. C'est-à-dire qu'on nous avait demandé d'utiliser uniquement le terme « UBFC », on nous avait demandé d'enlever le « l' », je ne sais plus pour quelle raison. On nous avait demandé de ne plus utiliser le mot « ComUE » parce que comme les statuts avaient été modifiés, il fallait utiliser « ESR » ou établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

Pourrait-on, avant le prochain CAC et avant l'évaluation, se refaire un petit lexique ou une petite grille de vocabulaire sur les mots que l'on devra utiliser lors de l'évaluation pour essayer d'être tous sur la même longueur d'onde et pour essayer d'être le plus convaincant possible ?

M. Chamagne.- J'ai un élément de réponse qui vaut ce qu'il vaut. J'en ai discuté du temps de midi avec Dominique Grevey. Ce qui était prévu lors de bureaux antérieurs de la ComUE UBFC, c'était qu'il y ait un *briefing* des élus du conseil académique, des élus en général qui seront soumis à discussion avec le jury international. Il y aura donc obligatoirement un *briefing*.

Pour l'instant, comme la liste n'est pas arrêtée, il est difficile de te répondre, mais j'ai dit ce midi à Dominique Grevey qu'il fallait absolument que lors du prochain bureau – qui a lieu toutes les semaines –, qui aura lieu mardi prochain, nous discussions de la visite du jury international, qu'on rentre un peu plus dans le détail si on a plus de précisions et notamment par rapport à toutes les personnes qui seront en relation directe avec le jury. Je note évidemment qu'il faudra que l'on fasse attention à tous les mots, du moins à un vocabulaire commun, que certaines personnes n'utilisent pas certains mots alors que d'autres en utilisent d'autres pour dire la même chose.

On doit en rediscuter prochainement.

Je ne sais pas si j'ai répondu complètement à ta question, Jean-Yves ?

M. Rauch.- Si, c'est parfait. Ce n'est pas pour moi, c'est pour que nous soyons tous ensemble le plus convaincant possible.

M. Chamagne.- Mais ce n'est pas pour toi puisqu'aujourd'hui, je ne sais pas dire si tu seras ou pas auditionné par le jury.

M. Rauch.- Peu importe que j'y sois ou pas. Cela n'a aucune importance. Ce qui est important, c'est qu'on dise tous la même chose, que l'on fasse vraiment apparaître une belle unité, même si on utilise, dans nos discussions quotidiennes, un vocabulaire hérité du passé et des implications qu'on a eues dans les instances, mais savoir si les termes qu'on utilise sont les bons et si on doit les utiliser pour être vraiment convaincant.

M. Chamagne.- Oui, je comprends. Je pense que ce sera réglé rapidement. Il y aura de toute façon un *briefing* quoi qu'il arrive par rapport au jury international. On ne peut pas arriver sans avoir des informations à ce niveau-là. Un certain nombre d'informations vous seront donc données prochainement. Mais pour l'instant, on ne connaît pas encore les contours exacts de cette journée, ni du contenu, ni des personnes qui seront concernées côté UBFC.

Y a-t-il d'autres remarques ou questions ?

On me dit que le prochain conseil académique aura lieu le 8 avril et pas le 10 qui tombe un samedi. Ce sera donc une semaine avant d'envoyer le classement à la Région. Comme on se verra le 10 mars, donc la semaine prochaine, pour cette réunion de la commission formation vie étudiante, on aura quatre semaines pour faire le travail, voire trois semaines. On aura deux ou trois dossiers chacun ; je pense donc que c'est largement jouable. On en rediscute mercredi prochain.

On va vous envoyer un lien dès demain. Ce lien sera envoyé à toute la commission formation vie étudiante bien entendu.

Pas d'autres remarques à ce sujet ? Cela convient à tout le monde ? (*Approbation générale*).

Mme Lefebvre.- J'ai gribouillé la date de l'expertise ISITE et je n'arrive plus à me relire. Pourrais-tu la redonner, Didier, s'il te plaît ?

M. Chamagne.- Le jury international sera là les 6 et 7 avril. Le lundi 5 est férié, ce sera donc bien les 6 et 7 avril prochain.

Il travaillera par commission par demi-journée. Mais aujourd'hui, je ne peux pas vous dire si c'est la recherche, ainsi de suite, sur telle demi-journée. On ne peut pas vous le dire, on ne le sait pas.

Mme Lefebvre.- C'est juste pour le mettre dans mon agenda au cas où. Merci.

M. Chamagne.- Ce sera bien les 6 et 7 avril et ce serait bien en distanciel.

Si vous n'avez pas d'autres remarques, le point sur le tableau des commissions est terminé, en sachant que les noms qui sont inscrits m'ont été transmis par vous-mêmes. Il n'y a pas de vote à faire puisque ce sont les différents collèges qui ont proposé des noms.

Je clos le débat aujourd'hui sur ce point.

- Questions diverses

M. Chamagne.- Il nous reste les questions diverses, si vous en avez.

Mme Lefebvre.- Pour le prochain CAc, donc du 8 avril, est-ce que ce sera également avec la possibilité du distanciel ?

M. Chamagne.- J'ai bien peur que le prochain soit encore en distanciel, même si le Président dit ou fait dire qu'on pourrait retrouver une vie normale à partir de mi-avril. Le 8 avril étant avant mi-avril, il y a toutes les chances que le prochain CAc soit dans la même configuration, à savoir en distanciel.

Mme Lefebvre.- Merci.

M. Chamagne.- Je ne vois pas comment on pourrait le faire en présentiel. On le fera donc en distanciel, en espérant que celui d'après sera en présentiel ou en hybride, on verra. Je pense qu'on laissera, dans la mesure du possible, cette possibilité s'il y a encore quelques suspensions ou s'il y a encore des personnes qui ne veulent participer qu'en distanciel, ce que je peux comprendre.

Jihad El Naboulsi a demandé la parole, mais c'est peut-être une erreur.

Pas d'autres questions diverses ou remarques ?

S'il n'y a pas d'autre remarque, je vous propose d'en rester là. Je vous remercie pour votre présence à distance. On était tout de même près de 60 (44 + 14).

Mme Piat.- Jihad dit qu'il a un problème de son.

M. Chamagne.- Il peut l'écrire dans le *Tchat*.

Mme Piat.- Il est probablement en train de l'écrire.

M. Chamagne.- « Y a-t-il un règlement intérieur ? ». Je suppose que c'est un



règlement intérieur du CAC.

Emmanuel Paris, y a-t-il un règlement intérieur ? Non, *a priori* il n'y en a pas.
Je peux donc lui répondre qu'il n'y a pas de règlement intérieur du CAC.

On en reste là. Merci encore pour votre présence à distance. On était pratiquement 60 avec les procurations puisque certains avaient deux voix.

À très bientôt pour les membres de la commission formation vie étudiante, mercredi prochain. Pour les autres, au 8 avril, peut-être avant avec le jury international. On communiquera à ce niveau-là et on se reverra à ce moment-là.

Bonne fin d'après-midi à toutes et tous.

- : - : - : - : - : - : -

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 10).

Didier CHAMAGNE

Président du CAC UBFC

